LA JUSTICE AU QUOTIDIEN

Lire en p. 12

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

le quotidien du peuple

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

VENDREDI 15 AVRIL
N° 426 1,50 F

Belgique 15 FB
Commission Paritaire 56 942

NUCLÉAIRE :

«TOUT A COMMENCÉ À MARCKOLSHEIM» - 3 -

Lire en p.2

THIONVILLE : JOURNÉE «VILLE MORTE» HIER

20 000 TRAVAILLEURS MANIFESTENT

Hier avait lieu la journée *«ville morte»* à Thionville.

Dès 15 h , la majorité des commerçants baissent leurs rideaux. La place de la Liberté, la plus grande place de Thionville, est noire de monde ; nombreux sont les travailleurs de Thionville et des cités dortoirs avoisinantes qui sont venus avec leur famille. Jamais à Thionville, on avait vu un cortège aussi imposant ! Il a fallu plus d'une heure pour que la manifestation s'ébranle dans les rues de la ville.

Ce sont environ 20 000 travailleurs qui ont parcouru les rues de Thionville. Les quelques membres du PCF présents tentaient bien de faire reprendre leur slogan sur la nationalisation et le Programme Commun mais sans aucun succès. En milieu de manifestation, les travailleurs en lutte de SOLOCI SOTRAM auxquels s'étaient joints les travailleurs de Fillod de Florange, tranchaient par leur combativité.

«Travailleurs, oui, chômeurs, non», «Union, occupation», «Usinor, Sollac, Sacilor, Soloci, Fillod, occupation», «C'est tous ensemble qu'il faut frapper», «Français Immigrés, même patron, même combat», tels étaient les slogans qui étaient repris par ces travailleurs. En queue de manifestation, 50 giscardiens et fascistes du FLS (farce libérale et sociale) paradaient...

Lors des prises de parole, encore une fois si le ton était dur, les perspectives n'étaient pas très claires ! Les révisionnistes dans la CGT tiennent un langage assez combatif. Il n'y a qu'à voir leurs communiqués dans le *«Républicain Lorraine». «Mais pour les remuer, il faur mettre le paquet et pour organiser cette manifestation, ça n'a pas été du gâteau»* déclarait un militant CFDT de Sacilor Gandrange. La seule perspective que la CGT a donné est d'aller à Paris le 19 pour le débat à l'assemblée. Elle n'avait même pas appelé à la grève dans la sidérurgie pour cette journée. Dans son intervention, la CFDT a rappelé que *«c'est dans l'ensemble de la sidérurgie que l'action doit s'enraciner»*. Elle s'est élevée contre *«les agissements racistes du triste FLS»*. Une plainte a d'ailleurs été déposée. Un appel à la grève générale pour le 19 a été lancé par la CFDT. *«La grève générale de la sidérurgie lorraine et l'occupation de toutes les usines, voilà la perspective de la CFDT, voilà le chemin par lequel il faut passer en 1977 pour s'opposer efficacement au plan patronal»* déclarait un militant CFDT dans son intervention.

Si cette journée du 14 a montré une très grande mobilisation malgré le fait que des secteurs entiers de la sidérurgie n'aient pas été appelés à la grève ni à la manifestation, le manque de perspectives pèse beaucoup pour la poursuite de la lutte.

Représentants de commerce

Dans quelques jours, un ministre français va partir aux États Unis. Pour «entamer une vaste campagne de prospection du marché américain». Ce ministre, Rossi, sera accompagné d'industriels et tirera les sonnettes des patrons américains pour obtenir quelques marchés supplémentaires. Peut être même aura-t-il des discussions politiques avec des responsables, mais ce n'est pas sûr. Le PDG de la société pétrolière Exxon (filiale française Esso), était quant à lui en France hier. Pas pour faire du démarchage, mais pour être directement reçu à l'Elysée par Giscard.

Un ministre français se déplace pour voir les patrons américains, un patron américain s'adresse directement au président de la république française. Trois jours après les vertueuses proclamations d'indépendance de Giscard on voit mieux qui est en mesure de faire pression sur qui, on voit mieux ce que la super-puissance américaine appelle «traiter d'égal à égal».

A la veille du séminaire gouvernemental

Round d'observation à droite et à gauche

(Lire notre article p.3)

L'affaire des Flanades

LE SAC IMPLIQUÉ

Le scandale des Flanades continue à soulever des vagues : on avait reparlé de la Garantie Foncière, scandale où avaient trempé des membres de l'UDR, et dont un des employés, André Sauger avait été recruté par la SCIC pour ses talents d'escroc. On parle aujourd'hui du SAC dont les responsables seraient nombreux à tenir boutique aux Flanades. Les renseignements généraux auraient d'ailleurs conseillé au candidat de la majorité aux municipales de Sarcelles de ne pas parler du scandale au cours de sa campagne, car cela aurait pu lui être en fin de compte préjudiciable.. Pendant que le président de la SCIC continue à minimiser l'affaire, EDF et 8 autres créanciers attaquent la Caisse des dépôts en justice.

(Lire notre article p.7)

Saint-Ouen

JOURNÉE NATIONALE DE LA METALLURGIE

QUELLE UNITÉ AUTOUR DE L'ALSTHOM

(Lire notre article en p.5)

Nouvelles des Bouches du Rhône

(Lire notre article p.6)

ESPAGNE

18 généraux contre la légalisation du PCE

C'est donc fait : Pita da Veiga, ministre de la Marine, vieux tenant du franquisme, a démissionné. Pour manifester son désaccord devant la légalisation du PCE, qu'il considère comme une *«trahison»* de la part du gouvernement Suarez. 18 hauts dignitaires de l'armée espagnole ont par ailleurs signé une déclaration dans laquelle ils expriment leur désaccord et leur *«répulsion»* face à ce tournant dans la politique espagnole. *«Le conseil militaire suprême dans son ensemble ne voit pas favorablement la légalisation du PCE et manifeste une certaine répulsion à l'égard de cette décision»* est-il dit dans la déclaration. Mais, mis devant le *«fait accompli»*, l'armée acceptera la décision, par *«esprit de patriotisme»*. Le sous-secrétaire d'État à la Marine Marchande a également démissionné.

NUCLÉAIRE

«TOUT A COMMENCE A MARCKOLSHEIM»

-3-

par Thierry Walter

Des deux côtés du Rhin, entre l'Alsace et le pays badois, une grande solidarité s'est nouée dans la lutte contre les projets où la mise en route de centrales nucléaires. La lutte contre l'usine chimique au plomb de Marckolsheim a constitué une riche expérience pour la lutte contre la centrale de Fessenheim en Alsace, et pour la lutte en Allemagne également. Les succès remportés de l'autre côté de la frontière contre le programme nucléaire allemand, notamment à Wyhl, sont également un puissant encouragement à la lutte en Alsace. A Fessenheim, même après l'installation de la centrale, la lutte se poursuit.

Sites de centrales nucléaires retenus par l'EDF sur le Rhin :

– Fessenheim (réacteurs 1 et 2 déjà en fonctionnement, réacteurs 3 et 4 prévus) ;
– Marckolsheim ;
– Sundhouse ;
– Gerstheim ;
– Lauterbourg ;
soit cinq sites sur une distance inférieure à 200 km.

FESSENHEIM : *LA LUTTE CONTINUE*

Fessenheim : le 25 mai 1975, une dernière grande manifestation réunissait à Fessenheim plus de 10 000 participants. Il y en avait eu deux autres auparavant depuis 1971. Mais la construction de la centrale était déjà presque achevée et le site n'était plus «occupable». La lutte a continué par l'action «lettre au maire» puis la grève de la faim de Roggenhouse et la marche populaire de Colmar et maintenant par l'occupation à Heiteren d'un pylone de 760 000 volts de la ligne Fessenheim-Mery-sur-Seine.

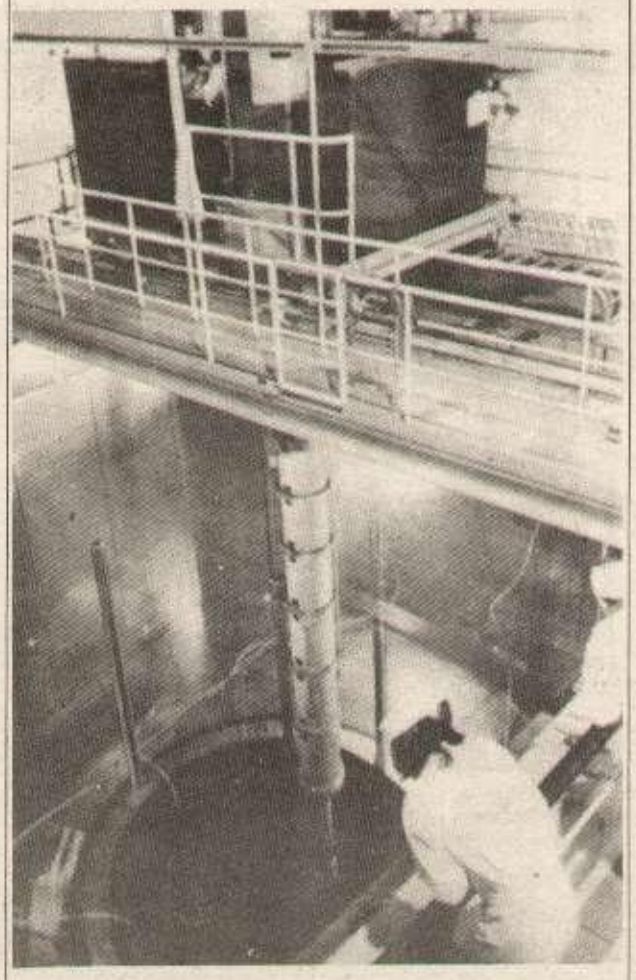

La mise en route du processus de divergence à la centrale de Fesseheim.

Chronique de quelques évènements à Wyhl (RFA)

• **Août 1974** : Marche internationale de 2 000 Alsaciens et Badois sur le futur site nucléaire, en pleine forêt rhénane de Wyhl, contre la centrale (KKW) et le stéréate de plomb (CWM). Création du comité international des 21 organisations alsaciennes et badoises. Publication d'un manifeste commun.

Manifestation contre le projet de centrale nucléaire à Wyhl.

• **Décembre 74** : Déclaration du président du Land de Bade-Wurtemberg, Silbinger : la centrale nucléaire sera construite. 700 habitants du Kaiserstuhl manifestent à Stuttgart devant le parlement. Ils ne sont pas reçus.

• **Janvier 75** : Lettre personnelle du premier ministre, Silbinger, à chaque électeur de Wyhl. Le ministre du Commerce, Eberlé, participe à une réunion réservée aux citoyens de Wyhl. Il est arrêté de nuit par des barricades.

Vote à Wyhl : 55% pour, 43% contre la vente du terrain. On a promis beaucoup d'emplois, une piscine, une route, une station d'épuration, on a menacé d'exproprier en cas de refus de vente.

Perquisitions, interpellations et une arrestation illégale pour cause de blocage de route.

Permis de construire accordé par le ministre Eberlé. Silbinger menace les habitants du Kaiserstuhl s'ils tentaient d'occuper le terrain.

Manifestation de 3 000 personnes de Weisweil (près de Wyhl). Les comités de défense déposent une plainte contre le permis de construire au tribunal administratif de Fribourg.

• **Février 75** :
Manifestation : 28 000 personnes. La police est débordée, réoccupation. Silbinger décide un arrêt des travaux de quatre semaines, la mobilisation d'une masse importante de la population ayant empêché une nouvelle occupation.

Débat sur Wyhl au Landtag ; Silbinger affirme : la centrale se fera.

• **Mars 75** :
Le courant est coupé, dans tout le Breisgau (200 000 personnes touchées), le soir de la Coupe des Nations (match Allemagne-Angleterre), soi-disant à cause d'une bombe...

Le gouvernement du Land demande à la Badenwerk (l'EDF allemande) de suspendre les travaux jusqu'au jugement de la cour d'appel de Mannheim.

Le tribunal administratif de Fribourg demande l'arrêt des travaux. Badenwerk fait appel.

• **Avril 75** : Marche de Pâques à Wyhl. Grande manifestation sur la rampe de l'OTAN : 10 000 personnes.

Élections municipales à Wyhl : un tiers des sièges pour les anti-nucléaires.

• **Mai 75** : La Badenwerk annonce une augmentation du prix du courant électrique, en raison notamment du retard pris par la construction de la centrale à Wyhl.

• **Juin 75** :
Congrès contre les centrales nucléaires à Weisweil et dans la forêt de Wyhl avec plus de 300 scientifiques et étudiants.

• **Octobre 75** : Jugement de la cour d'appel du tribunal de Mannheim : les travaux peuvent reprendre aussitôt à Wyhl.

Les Bürger-initiativen déclarent : *«Le terrain ne sera pas évacué avant le jugement sur le fond»* (tribunal administratif de Fribourg).

• **Novembre 75** : Les Bürger-initiativen décident d'évacuer provisoirement le terrain pendant la durée des négociations, mais une garde est assurée.

• **20 novembre** : Accident à la centrale nucléaire de Grundremmingen : 2 ouvriers tués.

• **Janvier 76** :
Compromis d'Offenbourg : prolongation de l'arrêt des travaux jusqu'au 1er novembre. Le terrain restera inoccupé. Durant cette période, des mesures et des expertises doivent être entreprises dans le but de clarifier le danger représenté par la centrale et de répondre ainsi aux demandes de la population.

• **Février 76** :
Grande manifestation à Wyhl à l'occasion du compromis d'Offenbourg : 12 000 manifestants.

À l'assemblée des Bürger-initiativen, le compromis est refusé à une grande majorité et une contre-proposition est présentée. Le gouvernement provincial refuse de rouvrir les négociations.

• **Avril 76** :
Le réacteur de la centrale de Biblis est arrêté (août : catastrophe à Seveso).

La centrale de Grundemmingen est arrêté.

• **Septembre 76** :
3 000 personnes à Bremgraten sur la rive droite du Rhin pour protester contre Fessenheim.

• **Novembre 76** :
Le délai de l'accord d'Offembourg est expiré. Les experts favorables au gouvernement rendent leur conclusion : la centrale de Wyhl n'occasionnera aucun danger.

Les Bürger-initiativen rejettent les conclusions des experts, qui ne tiennent pas compte des conditions locales. On parle de réoccuper le terrain.

20 000 personnes manifestent contre la centrale nucléaire de Brokdorff près de Hambourg en Allemagne du Nord. Ils sont violemment réprimés par la police.

• **Le 13 Janvier** :
Les Bürger-initiativen publient à Karlsruhe, des extraits d'un document officiel établi par «l'institut de sécurité des réacteurs en RFA» : *«une panne du circuit de refroidissement de l'usine de retraitement des déchets nucléaires prévus à la frontière germano-hollandaise peut, par vent du Nord, causer la mort de 30,5 millions de personnes en RFA... un accident nucléaire est 700 fois plus probable que le fait de pronostiquer tous les chiffres justes au loto...»*

«Les révélations de Karlsruhe» et les dépositions de nombreux savants réputés (dont des spécialistes américains) vont dominer les débats du procès d'Herbolrheim, qui donne lieu à d'âpres confrontation devant une assistance nombreuse. Le verdict est fixé au 14 mars. Manifestation monstre à Brokdorff : environ 40 000 personnes.

• **Mars 77** : Marche populaire à Strasbourg et Colmar : 10 000 personnes manifestent contre Fessenheim, et contre l'implantation d'une centrale à Ersteim-Gerstheim près de Strasbourg. Le lendemain à Wyhl, plusieurs milliers de manifestants badois et alsaciens célèbrent le deuxième anniversaire de l'occupation.

• **14 mars** : Le tribunal de Fribourg rend son verdict : la construction de la centrale de Wyhl n'est pas autorisée, les conditions de sécurité étant insuffisantes.

C'est une victoire importante, mais la lutte continue : la devise des occupants de Wyhl n'est-elle pas : *«Kein Kernkrastwerk in Wyhl und auch sonst nirgends»* traduction : *«Pas de centrale nucléaire à Wyhl et nulle part ailleurs !»*

Déploiement massif de forces de police allemande. En novembre dernier, il y avait eu plus de 200 blessés parmi les manifestants.

Des milliers de manifestants contre la construction de la centrale de Brokdorff.

A la veille du séminaire gouvernemental

ROUND D'OBSERVATION A DROITE ET A "GAUCHE"

Demain, pour la première fois, le nouveau gouvernement Barre tiendra un «séminaire» où il doit examiner le contenu de son programme d'ici les prochaines élections législatives. Les dernières décisions prises hier au cours du conseil des ministres donnent une idée de l'essoufflement de la *«réforme»* giscardienne. D'un côté, la pâle *«réforme de l'entreprise»* projetée par Sudreau se trouve amputée de certains traits démagogiques susceptibles d'irriter quelque peu le patronat le plus rétrograde. D'autre part, les dispositions concenant la sécurité sociale sont une attaque ouverte contre la santé des travailleurs. Dans ces conditions, c'est les questions de tactique interne à la «majorité» et à l'opposition qui sont, dans les semaines à venir, appelées à tenir le devant de la scène, beaucoup plus que l'action gouvernementale.

Côté «majoritaire», Chirac avait lancé une violente diatribe contre le parlement européen. Depuis la réplique que Giscard lui a vertement adressée au cours de son intervention télévisée de mardi soir, aucune personnalité du RPR n'a réagi. Pas de réponse non plus à la proposition de compromis faite par le président de la République en conclusion de ses attaques : il avait indiqué que le gouvernement était prêt à formuler un texte fixant les limites des pouvoirs du parlement de Strasbourg. C'est ce que Chirac demandait à la fin de l'année dernière. Mais, cette fois, le point de vue de Giscard n'a suscité de son côté ni rejet, ni approbation.

DEBRÉ ET SANGUINETTI S'ENTETENT

Cependant, quelques membres du RPR ont fait connaître des positions, jusque là personnelles, sur la situation politique. Debré, dans une interview à «Paris-Match», reprenait une fois de plus hier son idée de *«gouvernement de salut public»* : il est bien le seul à en parler. Sanguinetti proposait, dans une déclaration au «Matin de Paris», de provoquer des élections législatives tout de suite. Même si elle tente certains des ex-gaullistes, cette idée n'a guère de chances d'aboutir : chacun de son côté, il est probable que les différents partis de la «majorité» préfèrent aujourd'hui mettre à profit tout le temps disponible pour gagner du terrain sur ceux de l'union de la gauche.

LE RPR TATE LE TERRAIN

Cependant, le délégué politique du RPR, Guéna, a fait savoir que son mouvement était *«prêt à mettre le gouvernement en minorité sur une question qu'il croit capitale»*. Il ajoutait que le RPR serait *«prêt dans les six semaines à affronter les élections législatives avec un candidat éventuel dans chaque circonscription»*. Il s'agit probablement de savoir jusqu'où le gouvernement peut acceptyer de voir le RPR aller dans une attitude de fronde, en utilisant le nombre de ses députés à l'assemblée nationale.

LE PS ET L'EUROPE

Du côté de l'union de la gauche, la polémique qui avait commencé à s'ouvrir assez modérément en prévision de la renégociation du programme commun est également au point mort. Seul un article de Gilles Martinet, dans le nouveau quotidien du PS, le «Matin de Paris», vient rappeler l'attitude favorable des socialistes à l'égard de l'élection au suffrage universel du parlement européen. A cette occasion, le responsable du PS rappelle que *«le parti socialiste est l'allié du parti communiste, mais il ne cède pas à ce parti lorsque celui-ci le presse de s'engager dans une mauvaise direction»*.

A quoi la minorité du PS, le CERES, réplique dans sa publication : *«Le seul impératif que le parti doit faire prévaloir le cas échéant sur tous les autres, ce n'est pas l'impératif européen, mais celui de l'application du programme commun en France»*.

Les jours prochains verront nécessairement les voiles se déchirer : le parlement européen. Les signataires du programme commun ont fixé un calendrier pour le discuter. Quel que soit l'intérêt qu'ils peuvent avoir de part et d'autre à paraître unis, les partis qui composent les deux grandes coalitions vont devoir se situer les uns par rapport aux autres sur une série de questions.

Le nouveau gouvernement Barre : au cours du «séminaire» qu'il tient aujourd'hui, il ne trouvera pas le moyen de sortir de l'impasse.

en parcourant la presse du pcf

Après 77, l'horizon 78

Cette semaine, l'hebdomadaire du comité central du PCF consacre plusieurs articles aux élections municipales et à la situation qui en résulte aujourd'hui. Il est beaucoup question *«d'ouverture»*, *«d'évolution»* du PCF qu'il s'agit de ne pas *«freiner»*. Et, à titre d'exemple : *«Nous avons gagné en crédibilité dans des couches nouvelles*, devait dire J. Giano, cadre dans une banque niçoise, membre du comité fédéral. *Le style nouveau de beaucoup de cellules a permis une mise en mouvement des gens avec des formes nouvelles»*... comme par exemple monsieur Giano lui-même ?

Mais il faut bien aborder, tout de même, la situation des luttes, même si la grande question reste celle du nombre de voix gagnables pour les élections législatives. Un article, cette fois, y est spécialement consacré. Avec une grande question : *«Cela signifie-t-il que le déroulement des événements pour la prochaine période soit pour autant tout tracé ? Qu'il suffise d'attendre les législatives pour que la gauche recueille tranquillement des mains de la droite un pouvoir tombé comme un fruit mûr ? Ou au contraire que ce printemps 77 soit lourd d'un énorme mouvement social comparable à celui de 1968 ?»*

Naturellement, pour le PCF, *«ce n'est pas si simple»*. Certes, il lui faut bien reconnaître que *«certains ne peuvent pas attendre»*... Certains seulement. Et puis, *«les salariés»* (lesquels ?) *«n'ont pas l'intention d'attendre une victoire électorale»*. Ce qui débouche concrètement sur les propositions faites récemment par la CGT à la CFDT ; bref, c'est en fait bien simple : donner l'impression qu'on fait quelque chose pour faire patienter les travailleurs. Le rôle du syndicat étant défini par le fait qu'il *«soutient le programme commun»*.

Contre Mitterrand : l'heure est à la démarcation

Cela dit, la renégociation du programme commun est en route. Le moment est donc, en évitant les affrontements trop brutaux, à la démarcation d'avec le parti socialiste : il s'agit de se placer en position de force pour la négociation. D'où, petite perfidie, la publication d'un article de *«Tribune»*, *«groupe qui rassemble les travaillistes de gauche»* en Grande-Bretagne, dirigé contre l'élection du Parlement européen au suffrage universel. On sait que le parti travailliste est membre de la même internationale que Mitterrand, qui est favorable à cette élection.

Autre article, toujours contre le PS, cette fois-ci à propos du livre *«les socialistes et le Tiers-Monde»*. Naturellement, le journaliste reproche à la direction socialiste de vouloir maintenir le type de rapport existant actuellement entre notre impérialisme et les pays du Tiers-Monde. Et, naturellement, il a raison. Mais, c'est dans la définition d'une autre perspective que le PCF se distingue :

«Aucune référence n'est faite aux rapports de coopération, d'un type qualitativement différent, qu'entretiennent les pays socialistes entre eux ainsi qu'avec les Etats nouvellement indépendants d'Afrique ou d'Asie». Sans parler des *«rapports»* qui permettent à l'URSS d'exploiter sans vergogne ses voisins de l'Europe de l'Est, (quitte à les envahir quand ils souhaitent s'y soustraire), le pillage des ressources naturelles de Cuba, le chantage à la dette exercé en direction de l'Egypte, la mise en coupe réglée de l'économie de l'Inde, mériteraient effectivement quelques précisions, que l'on ne trouvera pas dans «France-Nouvelle».

De nouvelles formes impérialistes

Cela donne, en ce qui concerne le développement des relations avec le Tiers-Monde souhaité par le PCF : *«Compte-tenu des orientations données au développement économique et social en France même et sur la base de l'intérêt mutuel, une importance accrue sera donnée à la coopération industrielle par le biais du secteur nationalisé — pouvant aller jusqu'à la coproduction»*. Une nouvelle version du «redéploiement», avec la spécialisation du Tiers-Monde dans certaines branches d'industrie, pour lesquelles les métropoles joueraient le rôle de vendeur de technologie, avec une *«coproduction»* qui ressemble fort aux sociétés mixtes mises en place ces derniers temps par les Russes.

Ce qui donne, dans un autre article, consacré aux rapports avec les pays pétroliers, ce petit chef-d'œuvre : *«En Irak, si la tendance à diminuer les importations pétrolières remarquée en 1975 ne semble pas s'être poursuivie en 1976, les prix draconiens imposés à la réalisation de quelque cinq milliards de projets prévus freinent, au profit du Japon plus particulièrement, la mise en œuvre de ceux-ci par la France. Elle y dispose pourtant jusqu'en 1982 d'intérêts pétroliers résultant des parts anciennes de la CFP à l'IPC nationalisée et Elf-Erap vient d'y faire, dans le cadre de l'accord de contracteur qui la lie à la société nationale, de nouvelles — bien que modestes — découvertes»*.

Rassurez-vous, braves gens, vous qui dirigez actuellement ces institutions hautement démocratiques que sont la CFP et Elf-Erap : grâce au PCF, vous aurez l'occasion de mieux exploiter *«les intérêts pétroliers»* que vous avez dans ce pays, tandis que nos vaillants exportateurs, une fois nationalisés, sauront tenir tête à la concurrence inter-impérialiste que leur y livre le Japon !

En bref... En bref... En bref... En bref...

TAPIS VERT

Les négociations pour la «réactualisation» du programme commun ont maintenant un contour plus précis, quant à leurs dates : le 19 avril, c'est le «comité de liaison», organisme permanent de rencontre entre les signataires, qui se rencontrera. Il devrait préparer un «sommet» dont on dit qu'il pourrait se réunir le 10 mai. Restent, au-delà de ces précisions de date, les épineuses questions de fond.

GUÉRILLA

Les journalistes démissionnaires ou licenciés du groupe Hersant, notamment ceux de «Paris-Normandie», semblent décidés à engager une guerilla contre le magnat de la presse. Déjà, à Rouen, un nouvel hebdomadaire a vu le jour à leur initiative : «La Tribune». Aujourd'hui, c'est le tour de «Seine-Hebdo», dans la vallée de la Seine, autour de Mantes la Jolie. On parle également d'un projet semblable pour la région d'Évreux.

TÉMÉRAIRE

ITT, la fameuse firme américaine célèbre pour son intervention au Chili, n'est pas impressionnée par l'éventualité d'une arrivée au pouvoir de la gauche. Elle vient de décider d'acheter une nouvelle entreprise : la société Henri Pouyet. Par ailleurs, elle va créer une usine de freins à disques par l'intermédiaire de sa filiale allemande. La nationalisation des trusts étrangers ne figure pas au programme commun.

PROGRESSISTES ?

Les patrons de l'association *«entreprise et progrès»* ont des propositions à faire pour réduire le chômage : remplacer les jeunes chômeurs par des vieux en mettant ceux-ci à la retraite anticipée. Remplacer les chômeurs hommes par des femmes en versant de l'argent aux jeunes mères de famille pour qu'elles restent à la maison. Encourager l'exportation de main d'œuvre en offrant des bourses aux jeunes qui voudraient s'expatrier et aux immigrés qui voudraient s'en aller. L'association patronale de M. Bidegain est de celles qui s'intéressent au parti socialiste. Ca promet, pour après 78 !

POLITIQUE

UNITÉ POPULAIRE DANS UN PETIT VILLAGE DU LOIR ET CHER

La commune de Morée compte un peu plus de 1 000 habitants.

On retrouve encore dans cette population, l'attachement politique aux «notables», auxquels les ruraux confiaient, au XIXe siècle, les affaires communales. Le pharmacien, le directeur du collège d'enseignement général, le notaire, le médecin, le percepteur y font figure de notables.

Dans le bourg, à côté des retraités, vivent principalement les ouvriers qui représentent 22 % de l'électorat de la commune.

La plupart d'entre eux travaillent dans deux usines, l'une sur la commune (Emailleries du Vendômois, 200 ouvriers), et l'autre sur une commune limitrophe (Cibié, 400 ouvriers).

En 1975, les ouvriers menèrent dans cette usine une grève dure, avec occupation des locaux. Il y eut même des heurts avec les cadres.

Depuis, la sécheresse des années 75 et 76 a durement touché la production animale et végétale. Les petites exploitations en ont beaucoup souffert, et nombreux sont les exploitants agricoles qui ont dû emprunter des capitaux au Crédit Agricole («emprunts calamité» à court ou moyen terme)... pour rembourser leurs emprunts à long terme à cette même banque !

Les difficultés économiques ont rendu les paysans plus attentifs à la politique, les ont ouverts aux problèmes des autres classes sociales, et particulièrement les ouvriers avec lesquels ils ne se sentaient aucune affinité jusqu'alors.

CONSTITUTION DE LA LISTE D'UNITÉ POPULAIRE POUR LES MUNICIPALES

Dès janvier 77, les premières démarches sont faites auprès de deux cents personnes environ pour trouver treize travailleurs acceptant de participer à une liste d'union populaire à opposer à la liste traditionnelle des notables et des «sans étiquette»...

Deux cents, c'est beaucoup à plusieurs points de vue. D'abord, bien sûr, c'est un travail qui prend du temps. Mais c'est particulièrement intéressant, car cela permet de mesurer le nombre d'idées fausses et d'idées justes qui peuvent exister sur la question des élections.

Mais cela fait beaucoup au sens que, pour trouver treize volontaires, il a fallu faire un nombre éprouvant de démarches, de visites à domicile, et s'entendre répondre, idées combien répandues encore chez les travailleurs : *«Je ne suis pas assez instruit ! Je n'ai que mon certificat d'études ! C'est l'affaire des spécialistes ! Il faut savoir s'exprimer ; moi, je ne sais pas ! Je ne suis pas prêt à me lancer dans cette aventure ! Non, j'ai essayé une fois, il y a 12 ans, et on s'est foutu de moi : j'ai donné ma parole que je ne remettrai pas ça ! Jamais on ne passera, c'est impossible !»...*

Il a fallu se mobiliser sur un travail considérable à réaliser : étude des textes de loi, enquêtes auprès de la population sur les besoins dans la commune, préparation du programme et dossiers à constituer, etc...

Un travail collectif a commencé à s'organiser, non sans mal, mais qui a très vite débouché sur une confiance mutuelle, sur une juste répartition des tâches.

Rapidement un très solide esprit de groupe est né de cette pratique du travail collectif, plusieurs obstacles surmontés grâce à une lutte d'idées permanente. Les révolutionnaires sont vus, à travers cette pratique, de manière totalement nouvelle, comme ceux qui ne cherchent pas à imposer par la force leurs conceptions ; qui élaborent les idées au fur et à mesure de l'avancée de chacun, tout en participant à l'avancée de chacun, en s'appuyant sur la discussion, l'avis de tous, et de la classe ouvrière en particulier ; en faisant corps avec la prise de conscience collective ; et qui, quand ils commettent des erreurs de jugement, n'hésitent pas à le reconnaitre, accepter les critiques et s'en servir pour progresser.

Il y eut incontestablement une avancée des idées au cours de ce travail : les travailleurs, soigneusement tenus à l'écart de la politique en général, et de la gestion de la commune en particulier, qui eux-mêmes doutaient de pouvoir prendre l'initiative, désormais se sentaient capables de prendre la direction. L'idée essentielle qui est sortie de cette pratique a été mise en avant : il faut compter sur ses propres forces.

En dehors de l'équipe, les autres travailleurs ont changé progressivement leur point de vue. En observant l'avancée des actifs de la liste d'union populaire, plusieurs nous ont affirmé avec regret : *«Si j'avais su, je me serai inscrit !»*. Peu à peu, d'ailleurs, les conjoints et les amis sont venus participer aux travaux, aux réunions, aux débats.

La première réunion du nouveau conseil muncipal a montré clairement ce qui avait changé dans la commune : plusieurs dizaines de personnes étaient présentes pour soutenir le représentant de la liste d'union populaire, et aussi pour voir l'attitude des membres du PS. Ceux-ci, dès le premier tour, donnaient leur voix au maire sortant réactionnaire. Après la réunion du conseil municipal, une autre réunion se déroulait : celle des ouvriers et des paysans de la commune, qui tiraient le bilan de cette campagne, et préparaient l'avenir ; déjà s'organisent deux comités : un comité qui contrôlera et surveillera la municipalité, et un second destiné à assurer la défense et l'information juridique des travailleurs de la commune.

Réforme de l'entreprise

LE RAPPORT SUDREAU AUX OUBLIETTES

Au train où vont les choses, le fameux programme de réformes annoncé par Giscard au moment de la constitution du gouvernement Barre bis risque de s'essouffler bien vite. Le conseil des ministres de mercredi a déjà examiné deux de ces réformes, celle de la Sécurité Sociale, mais aussi celle de l'entreprise. Rien de bien nouveau, puisque Beullac s'est contenté de reprendre le fameux rapport Sudreau sur la réforme de l'entreprise, un rapport confectionné depuis 2 ans, et que le gouvernement évoque épisodiquement quand il veut avoir l'air d'étudier des réformes.

La réforme de l'entreprise : les actionnaires seront mieux protégés... !

La présentation qu'en a faite Beullac ce mercredi comporte cependant une nouveauté : ce qu'il y avait d'un peu «réformiste», d'un peu original dans le projet de Sudreau est purement et simplement passé sous silence. La théorie de la «co-surveillance» inspirée du modèle allemand et qui aurait consisté dans la présence de délégués des travailleurs dans des «conseils de surveillance» des entreprises est abandonnée. Il est vrai que le CNPF avait dès le début marqué son hostilité à ce projet.

Dans ces conditions, que reste-t-il de la réforme de l'entreprise, qu'est-ce qui sera proposé au parlement ? Essentiellement, quatre mesures :

- une réforme du conseil des prud'hommes, permettant d'accélerer le processus de jugement.
- une série de mesures destinées à protéger les entreprises en difficulté, que ce soit pour raison économique ou par suite de fraude (ainsi un système de suspension provisoire des éventuelles poursuites judiciaires est mis au point)
- une meilleure participation des actionnaires à la direction des sociétés par actions
- et enfin la possibilité pour ces mêmes actionnaires d'avoir accès à un certain nombre de documents comptables des entreprises.

Au total, le gouvernement s'oriente vers une meilleure organisation de la gestion des entreprises, dans le but d'éliminer les «canards boîteux» et de favoriser la restructuration du potentiel économique de l'impérialisme français. C'est d'ailleurs la raison qui est invoquée pour expliquer l'abandon de la co-surveillance : dans la situation économique actuelle, une telle réforme risquerait de créer des troubles et des difficultés de fonctionnement préjudiciables aux entreprises. Une preuve de plus des difficultés de Giscard à mettre au point une politique de réforme quelque peu crédible : à l'image de la réforme des plus-values, décidée puis repoussée parce qu'elle nuisait aux intérêts des patrons, Giscard se lance dans une tentative de «changement» qu'il n'a absolument pas les moyens de mettre en œuvre. Il y a loin des déclarations à la réalité, il y a loin des grands projets à leur mise en pratique.

«Journée de l'arbre»

DÉFENSE DU «CADRE DE VIE» OU ÉCRAN DE FUMÉE

Demain samedi a lieu la «journée de l'arbre», petite initiative que Giscard voudrait bien présenter comme une réforme importante et *«un pas en avant dans la prise en compte des problèmes du cadre de vie»*. En fait, cette journée du 16 avril était prévue depuis longtemps, et semble t-il à l'instigation de Vincent Ansquer... Celui-ci étant un des rares à ne pas retrouver sa place au gouvernement, c'est d'Ornano qui se trouve investi de cette importante mission. Samedi donc, nos politiciens de la majorité planteront leur arbre, Chirac compris, qui l'a fait très officiellement annoncer par le service de presse de la Mairie de Paris.

Au delà de son aspect folklorique, cette journée soulève quelques questions politiques. D'abord la volonté de la majorité de récupérer, sinon les mouvements écologistes, du moins un certain nombre de voix qui s'étaient portées sur eux. C'est le but principal de la réapparition d'un ministère de l'environnement, c'est aussi le but de l'action de Chirac qui accorde une place aux écologistes dans ses commissions d'arrondissements à Paris.

Cette manoeuvre n'est pas nouvelle. Elle a déjà été tentée du temps de Pompidou, avec la présence d'un ministère de l'environnement aux mains de Poujade. On connaît le résultat : quelques mois plus tard ce ministère cessait d'exister par manque de crédits et parce que les autres secteurs ministériels refusaient leur coopération. D'Ornano a aussi tenté cette expérience une première fois er pratiquant la démagogie d'une campagne «verte» à Paris. Là encore les résultats sont peu probants, c'est le moins que l'on puisse dire...

Outre son aspect démagogique, cette tentative de prendre en compte les problèmes du «cadre de vie» illustre bien le degré d'incohérence et de difficultés auquel se heurte la bourgeoisie française.

Quelle politique adopter aujourd'hui : celle d'une croissance forte, d'une industrialisation à outrance ? L'impérialisme français n'en a ni les moyens ni les capacités. Alors Giscard se réfugie dans les évocations de la «croissance zéro», de l'amélioration de la qualité de la vie, qu'il présente comme un choix délibéré, alors que ce n'est en fait qu'une manière de cacher ses faiblesses.

LUTTES OUVRIÈRES

Saint-Ouen

La journée nationale de la Métallurgie CGT

QUELLE UNITE AUTOUR DE L'ALSTHOM EN LUTTE ?

C'est finalement une manifestation qui fut décidée sur la proposition de la CGT Alsthom en lutte depuis 4 semaines, plutôt qu'un simple rassemblement Place de la Mairie de St Ouen prévu initialement par la seule UL CGT.

Une forte délégation de Bliss (presses et laminoirs) était venue accueillir rue des Bateliers la sortie des travailleurs de l'Alsthom.

C'est un cortège important et combatif reçu par des applaudissements qui sortit de l'usine pour constituer le gros de la manifestation qui comptait ainsi près de 1 500 personnes. Descendant la rue du Pont Blanc pour remonter vers la mairie le défilé reçu un bon accueil de la population en scandant : *«A bas le plan Barre !», «Les patrons doivent payer !», «Tout est à nous, rien n'est à eux !».*

Alors que les manifestants bloquaient le carrefour, un automobiliste rageur fonçait dans la foule et heurtait violemment une travailleuse.

Pendant que le chauffeur subissait la juste colère des ouvriers massés autour du véhicule, un responsable CGT faisait son discours autour d'un dernier carré de militants.

Les travailleurs d'Alsthom, dans la rue, déjà il y a quelques jours.

Ce sont des paroles désormais bien connues qui furent prononcées : un appel à la lutte suivi d'une motion syndicale au patronat pour laquelle personne ne jugea utile de répondre à la demande de vote.

Ce fut pour nous l'occasion de demander à un groupe d'ouvriers de la CGEE Asthom (travaux extérieurs) ce qu'ils pensaient de la situation. Déçus par la faiblesse et parfois même de l'absence des délégations attendues (Warder - Renault - Général Motors), convaincus que le trust ne lâcherait rien - ils s'inquiétaient de la tournure que pourrait prendre la lutte alors que rien n'était proposé par les syndicats. On évoquait la lutte de Alsthom La Rochelle qui dernièrement avait fait 5 semaines de grève avec le soutien de la métallurgie locale sans rien obtenir. C'est bien de l'extension du rapport de force au niveau du trust qu'il était question dans les discussions et c'est avec un certain pessimisme que se fit la dispersion constatant encore une fois le décalage entre le discours de la direction CGT avec les aspirations des ouvriers.

Il apparait plus que jamais nécessaire et possible de mener la lutte dans nos syndicats afin d'y impulser les moyens que réclament les travailleurs pour obtenir les revendications et mettre en échec le plan Barre. Et cela, sans se laisser prendre au piège de l'apparente combativité et de l'esprit «unitaire» du PCF dans la CGT qui n'est qu'une façon plus habile encore de faire passer leur tactique.

Correspondant Paris Nord

COMMUNIQUÉ DE LA SECTION CFDT ALSTHOM SAVOISIENNE ST -OUEN

Depuis le mardi 29 mars, les travailleurs de l'Alsthom Savoisienne de St Ouen, entreprise de construction électrique (gros transfos) de 1 200 salariés ont engagé un mouvement de grèves tournantes pour les revendications suivantes :

- *300 F pour tous*
- *2 500 F (base 40 h) salaire minimum*
- *40 h hebdomadaire sans perte de salaire*
- *Le 13e mois sans pénalités*
- *Cessation des contrôles médicaux patronaux*
- *paiement du pont de l'Ascension sans récupération*
- *droit à un mois de congé sans solde annuel pour tous les travailleurs immigrés quelle que soit leur nationalité, pour retour au pays, sans retenue sur les congés de l'année suivante, ni pénalité sur prime, avec possibilité de cumul de 2 mois sans solde après trois années.*
- *crédit de 5 heures mensuelles payées pour absences motivées (retards de transports, soins médicaux, démarches administratives)*
- *paiement des jours d'absence pour garde d'enfants malades.*

Cette lutte consiste en des débrayages d'une demi heure par jour, chaque atelier défilant dans les ateliers voisins avec un temps fort par semaine : le jeudi 31 mars, il y a eu débrayage simultané d'une heure avec défilé dans les bureaux de la direction.

Face à ce mouvement fortement majoritaire (de 70 % à 90 % dans les ateliers) la direction répond par le mépris et la répression : d'abord une vague d'avertissements principalement aux délégués (motifs : «a défilé en tête d'un groupe important de personnes en situation de cessation volontaire de travail», «a porté atteinte à la liberté du travail en poussant des cris et des vociférations») mais également à des travailleurs (pour «avoir frappé avec son marteau à un rythme autre que celui de la production»). Dans un deuxième temps, la direction a mis 4 délégués à pied (3 CFDT, 1 CGT) pour prise de parole dans les ateliers. Face à cette répression, une délégation s'est rendue à la direction et a jeté les lettres d'avertissements déchirées ; d'autre part, une collecte a payé les mises à pied (1 800 F ont été récoltés).

Aujourd'hui la lutte s'est renforcée.

Jeudi 7 avril, les travailleurs des 2 autres entreprises du groupe de St Ouen : Alsthom Signalisation et CGEE Alsthom ont participé à un débrayage commun d'une heure qui a regroupé entre 1 000 et 1 200 grévistes. Un meeting d'une demi heure a eu lieu sur la place de la mairie de St Ouen pendant lequel la circulation a été bloquée.

Une réunion «sociale» syndicats-direction doit avoir lieu le 14 avril. Les mouvements de grèves tournantes à l'Alsthom Savoisienne se poursuivent. Les travailleurs de la CGEE et de Signalisation envisagent de reprendre cette forme de lutte.

Les travailleurs sont décidés à poursuivre l'action jusqu'à la satisfaction de leurs revendications.

St Ouen, le 9 avril 1977
Section CFDT Alsthom

Boulogne-sur-Mer

300 licenciements aux Aciéries de Paris-Outreau

LA MISÈRE ÇA SUFFIT !

Aujourd'hui, la situation est très grave : 300 ouvriers mis au chômage, 575 autres contraints au chômage partiel (32 H/semaine de travail) jusqu'à la fin du mois d'avril. Bilan : 875 familles populaires se trouvent dans la misère et dans des difficultés financières insurmontables.

Le procédé : coulée du ferromanganèse dans des chaines à godets faisait des APO l'usine la plus importante de la région boulonnaise, dont la course au profit est à son apogée, balayant de son chemin le sang de plusieurs ouvriers morts des accidents du travail ou bien de maladie : la silicose.

En 1970, les APO sont passées sous le contrôle de la US Steel Corporation, premier groupe sidérurgique américain qui exploite 200 000 salariés aux États Unis et fournit le tiers de la production américaine d'acier (Giscard était à cette époque ministre des Finances).

En 1975, pendant les congés payés, la direction décide d'arrêter le haut-fourneau n° 7 à l'usine 3 et le turbo n° 7 à l'usine 2.

En mars 77, avec le plan Barre, la direction des APO envoie 875 familles à la misère.

Quelles sont les réactions des directions syndicales ? Elles multiplient les rassemblements : ce qui en sort, ce sont des dénonciations, le fait de demander au personnel de défendre l'usine : oui, mais comment ? Alors que l'outil des travailleurs, c'est le syndicat ; des manifestations... et des journées d'action !

Et après... Depuis 73 et avant 73, la direction n'a cessé de porter des sales coups aux ouvriers des APO, de s'attaquer à leurs salaires, leur pouvoir d'achat. Des manifestations, des journées d'action, des dénonciations, n'ont servi presque à rien, la situation aujourd'hui le prouve...

En plein cirque municipal, le maire d'Outreau (PS) promettait la garantie de l'emploi. Réélu dès le premier tour, le lendemain, face à la situation aux APO, il a trouvé des «solutions» :

«rappocher de M. le Préfet du Pas-de-Calais, la direction sanitaire et sociale, l'inspecteur d'académie,

«prévoir des aides et recours : la commission d'aide examinera (en combien de temps ?), *cas par cas, suivant les critères : ressources totales du foyer, charges familiales et divers, l'état de santé parmi la famille ;* et ce n'est pas fini, après toutes ces enquêtes, *... il est envisagé d'établir des dossiers pour voir les possibilités d'aide à l'enfance, d'aide médicale gratuite, enfin des secours urgents du Préfet».*

Voilà un programme-type qui pourra maintenir la colère des ouvriers des APO un peu plus de temps. En effet, ne sommes-nous pas à quelques mois des législatives !

Oui, PS et PC veulent essayer de calmer les blessures profondes de la crise, du plan Barre ; ils veulent faire attendre 78, mais ils oublient que le sang coule, que la révolte des travailleurs des APO grandit tous les jours.

Corr. Boulogne s/Mer

Edmond Maire reçu chez Beullac

DÉCU MAIS «RÉALISTE»

Edmond Maire, entouré de Jeannette Laot, Michel Rollant et Albert Mercier, a été reçu hier matin par Beullac, le ministre du chômage.

A la sortie de l'entrevue, c'est un Edmond véritablement désappointé qui en a dressé pour la presse un bref compte-rendu . *«Nous estimons cet entretien totalement négatif. Nous n'avons pas trouvé en M. Beullac l'interlocuteur que nous souhaitions». «Le ministre n'a opposé à nos revendications que des arguments éculés ; en fait, ceux du CNPF»,* devait déclarer le secrétaire général CFDT en ajoutant, «réaliste» : *«pourtant dans le passé, lorsqu'on avait augmenté le SMIC, on avait obtenu la relance de l'emploi».* Et pourtant, ce n'est pas les manifestations de bonne volonté qui manquent du côté de la rue Cadet . *«Nous nous demandons comment en cette période de contestation faire comprendre au gouvernement la réalité de nos positions alors que nous sommes disposés à tous les contacts et à tous les compromis possibles».*

Journée d'action Métallurgie à Renault Billancourt

Sur une place vide les révisionnistes appelaient àl'«action» !

Les révisionnistes du syndicat CGT de Renault-Billancourt avaient pourtant bien fait les choses pour assurer, hier, le succès de la journée nationale d'action métallurgie auxquels ils appelaient. Un meeting avait même été prévu. Il a effectivement eu lieu...quoiqu'il fut un peu formel ! A l'heure dite, à 13 h 30, Place Nationale, le meeting qui se voulait le moment *«fort»* de cette journée, le révisionniste de service installera son micro...mais le pauvre, n'aura personne à qui parler !

Car soyons sérieux ! Les appels à l'*«action»* des révisionnistes aussi nombreux que sans suite, ces derniers temps, à Renault, ne trompent finalement plus aucun travailleur ! Des débrayages se déroulent actuellement à Renault, d'une part aux fonderies (au 12-17 à l'Ile Seguin, dans l'atelier professionnel), une grève illimitée a lieu parallèlement dans un autre secteur pour 300 F pour tous et 1 000 F de prime de bilan.

La direction CGT appelait à *«l'action» hier alors que* depuis une quinzaine, elle n'a rien fait pour soutenir, faire connaître, étendre ces mouvements. Le *«succès»* remporté par cette journée d'action est un désaveu cinglant pour elle !

LUTTES OUVRIÈRES

nouvelles des bouches-du-rhône

Dans l'AP 13 de cette semaine

Grand mouvement de solidarité des dockers de tous les ports de France, pour soutenir la lutte de leurs camarades de Dunkerque, en grève illimitée contre la direction d'Usinor qui remet en cause les acquis de la loi du 6/8/1947. (cf A.P.13 n° 10).

En particulier à Marseille et à Port Saint Louis du Rhône où les dockers en grève depuis vendredi ne reprendront le travail que mardi matin. La solidarité s'organise et chacun apporte chaque jour 5 francs à l'UL CGT. Ce qui fait que l'UL CGT de Port Saint Louis envoie journellement de 1 500 à 4 500 F à Dunkerque.

C'est le 3e mouvement similaire des dockers depuis le début du conflit de Dunkerque (le 5 mars).

Le jeudi 4 avril, tous les secrétaires de syndicats de dockers sont convoqués à Paris pour envisager les suites du mouvement si aucune solution n'est trouvée d'ici là.

A noter que la grève de Dunkerque est un enjeu pour tous les dockers de France, en particulier dans la région ceux-ci sont vigilants devant les prochaines rediscussions entre la Solmer et les dockers pour redéfinir les statuts dans la Zone de Fos.

Communiqué du Comité de chômeurs d'Aix

Le chômage n'est pas une situation normale et viable, c'est pourquoi, il doit être refusé dans tous les cas..

Les travailleurs licenciés pour «raison économique» bénéficient, en principe des 90% du salaire antérieur (accord en vigueur du 2/12/74).

Mais qu'en est-il exactement ?

—Tout licenciement collectif n'est pas obligatoirement considéré comme licenciement économique.

—Seul un chômeur sur 13 se voit reconnaître ce droit. Les autres perçoivent pour une faible part, 70% du salaire antérieur, et l'immense majorité, environ 12 F par jour, ou aucune allocation.

—Pour ces rares bénéficiares, ce droit est remis en cause devant une commission paritaire (5 représentants du patronat et 5 représentants syndicaux) tous les 3 mois, et, s'il y a ballotage, il est supprimé. il faut pouvoir justifier de la recherche d'un emploi, et accepter les emplois déqualifiés, ou éloignés que cherche à leur imposer l'Agence Nationale pour l'Emploi.

En conclusion on s'aperçoit que cette mesure des 90% du salaire antérieur n'est qu'un leurre. Après un an le chômeur se trouve sans travail et sans ressource.

Dans la situation actuelle de la région aixoise le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter (6 000) et les créations d'emplois sont inexistantes.

L'Agence Nationale pour l'Emploi présente de graves carences pour trouver un emploi au chômeur. Par contre elle est présente pour toutes ses tracasseries.

La première lutte pour l'emploi, qui est un droit, c'est la lutte contre les licenciements.

Comité de chômeurs d'Aix en Provence.
UL CFDT
Rue Pierre et Marie Curie - 13 100 AIX - Tél : 23 04 77

Eternit (Martigues Caronte)

La direction a annoncé 292 licenciements à l'usine de Martigues.

La société Eternit est une grande entreprise, elle groupe près de 5 000 personnes réparties un peu dans toute le France et dispose de nombreux dépôts.

L'usine de Martigues, emploie 415 salariés. Jusqu'à aujourd'hui, la direction locale se refuse à tout commentaire sur les licenciements à venir.

Une réunion du Comité Central d'Entreprise est prévue pour le 18 avril.

La société Eternit fabrique des tuyaux de divers diamètres, en fibro-ciment, et des tuyaux de différentes longueurs.

La section syndicale CGT indique qu'une machine, la C.16, qui fabrique des tuyaux en ciment de 6 m arrêterait sa fabrication. Cela aurait pour conséquence le licenciement de près de 200 salariés.

Nous en saurons plus dans les prochains jours.

B.N.P. Barbès

Après plusieurs semaines de grève

«LES LUTTES DURES C'EST BIEN... C'EST MIEUX SI ELLES DÉBOUCHENT CENTRALEMENT».

«Nos deux camarades ne seront pas licenciés mais mutés deux mois. Seulement, si cela ne se produit pas, nous repartirons en grève. De toute façon, nous y sommes toujours, car le reste n'a pas été satisfait». **C'est ainsi qu'un militant CFDT nous brossait hier matin le point de la situation à la BNP Barbès. Le *«reste»*, c'est entre autres la retraite anticipée à partir de 3 ans de travail en équipe (que la direction veut ramener à cinq), l'embauche au coefficient 3 (et non en dessous) revendications dirigées contre la remise en cause d'avantages acquis.**

Pour l'instant, la direction exige comme préalable à *«l'ouverture d'un calendrier de négociations* (une proposition au demeurant fort vague), la reprise du travail, chose qu'à juste titre les employés jugent inacceptable. Le paiement des jours de grève *«secondaire mais qu'il faut exiger»* ? Les syndicats de cadres viennent de proposer à la direction (*«je cède à 10%»* dit-elle) dans le but de ne pas se retrouver avec une grève qui n'en finisse pas et qui s'étende, de transformer son intransigeance, en lâchant un *«peu de lest»* ; en clair, le paiement de 50% des jours de grève, *«proposition»* à nouveau refusée lors de la dernière assemblée générale.

Les choses deviennent donc délicates pour la direction de la BNP ! Les conséquences de la grève (en effet, des milliers de «clients» refusent désormais les chèques BNP, 2/3 du travail n'est pas effectué, la mise à jour des comptes a un retard énorme) viennent porter un coup important à l'image de marque de la banque, ceci est d'autant plus ennuyeux que c'est fin avril que doit avoir lieu la campagne annuelle de publicité de la BNP, sur le thème *«La BNP ? Efficacité, rapidité»* ! Une ironie que ne risque guère d'apprécier la clientèle ! Mais les employés ont d'autres soucis.

Car la remise en cause d'avantages acquis contre laquelle ils se battent prépare une attaque beaucoup plus grave contre eux : le *«plan informatique»*, plan qui fait l'objet de toutes les conversations et que cette grève remet à l'ordre du jour.

«Le but poursuivi dans la période qui s'ouvre est de rentabiliser la BNP, d'automatiser un nombre important des opérations manuelles actuelles, de les confier aux ordinateurs. Il va s'agir par exemple de créer des guichets automatiques dans lesquels tu glisseras tes demandes de carnet de chèques et que tu obtiendras deux jours plus tard.».

Le *«plan informatique»*, c'est bien sûr des milliers de licenciements, la déqualification et les pertes de salaire pour ceux qui resteront. C'est ce qui fait sa gravité. En outre, la plupart des agences de province seront touchées puisque reliées à l'ordinateur. C'est donc une attaque contre l'ensemble des employés de la BNP qui nécessite, nous préciseront justement des militants CFDT *«une riposte d'ampleur et très vite»*.

Cette attaque qui revient au devant de l'actualité dans les banques, la nécessité d'y riposter, nombre d'employés de la BNP en prennent conscience. L'énorme succès de la manifestation de vendredi dernier, regroupant des milliers d'employés de Paris et de province, et dont les mots d'ordre abordaient la question, le montre et *«ne s'expliquant pas*, nous affirmeront nombre de militants, CFDT, *seulement par le désir de solidarité»*. Surtout quand on saura qu'une grève de cette ampleur n'avait pas eu lieu depuis 74, lors de la grande grève des banques. Voilà qui est parlant !

La dernière manifestation : «une volonté de lutte rarement vue depuis 74»

ENCORE UNE FOIS, LE PCF ET LE PS

Mais huit jours après, où en est-on ? Force est de constater non pas que la combativité est retombée, mais que bien peu de perspectives où elle aurait pu s'exprimer, lui ont été offertes.

Pourquoi ? *«Les directions de nos sections syndicales*, affirment les militants CFDT, *ont freiné le mouvement après la manifestation de l'autre jour, en ne donnant aucun mot d'ordre de grève ! Le motif invoqué par la CGT a été «Les gars n'étaient pas prêts !»».* Quelques jours auparavant, les militants du PCF investis dans la CGT avaient pourtant affirmé : *«que si 40% des employés «partaient», on pouvait y aller»*. En fait, ce langage dur, ressemble fort à celui que tenait l'autre jour, Séguy affirmant : *«Nous n'attendrons pas 78»*. Il est bien vrai que pour ces gens-là, il est difficile de demander ouvertement le contraire aux travailleurs : 78 est loin. Aussi, il faut faire semblant de passer à l'action par l'organisation par exemple des sempiternelles journées d'action. *«C'est une tactique qui ne doit pas tromper*, affirme justement cet employé CFDT, *et qui vise à faire patienter les travailleurs»* et aussi pour ne pas effrayer un certain électorat. *«C'est fait pour tenter de montrer qu'il existe seulement et rien d'autre, une grande force tranquille des travailleurs ; beaucoup ressentent la chose chez nous : cette tactique a d'ailleurs été tournée en dérision à la dernière manifestation inter-banques, qui n'a duré que deux heures. Les gars scandaient «Deux heures de grève... Oui les patrons vont céder» et aussi «Contre la vie chère et le chômage, il faut deux heures de grève».*

Pour nombre de militants CFDT, les journées d'action en général sans lendemain, n'ont aucun intérêt. Fin avril, ils n'y participeront pas. *«Si on avait suivi les mots d'ordre de nos directions*, ajoutent-ils, *on n'en serait pas là ! Si la direction a subi un premier recul, bien que limité, c'est bien dû aux formes d'action que nous avons mises en œuvre. Contre la répression, nous avons mis en place des piquets de grève, des comités d'accueil qui ont permis la récupération deux fois et en outre de dissuader les nervis du CDS (qui se sont déjà illustrés au Parisien Libéré) ainsi que les milices fascistes d'intervenir. Pour **«défendre le droit de grève»**, nombre de gars le disaient, si la persuasion n'avait pas suffit, on aurait défendu le centre».* Cette attitude offensive prise durant ces dernières semaines, toujours en dehors, et bien souvent contre les directions syndicales du centre, n'est pas le moindre acquis de cette grève.

Bien entendu, contre l'attentisme des directions syndicales, une lutte aussi bien menée soit-elle ne saurait, à elle seule, dans bien des cas aujourd'hui, être victorieuse. *«Des luttes dures, sauvages, il va y en avoir et même de nombreuses dans les mois à venir. Tout le laisse prévoir. Est-ce pour ça qu'on va faire reculer le pouvoir ? Non, si elles ne débouchent pas au niveau central. Et les directions syndicales ne s'orientent pas vers cette perspective».*

«Mieux, les confédérations, dans une autre période, appelaient à des actions véritables, parfois aujourd'hui, c'est le blocage complet. Et quand tu es trop combatif, les directions excluent, dissolvent des sections syndicales. Ils préparent 78, et après aussi, où ils vont encadrer sérieusement les militants. Il est donc important dès aujourd'hui de contrôler un nombre important de sections de syndicat ; il faut consolider au maximum, même à la CFDT, on n'est pas à l'abri. Au niveau de notre section, le travail est déjà bien avancé», concluait un militant.

R. FEUILLET

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SCANDALE DES FLANADES: LE SAC IMPLIQUÉ ?

Selon certaines informations, le SAC pourrait être mêlé au scandale du centre commercial des Flanades à Sarcelles. Au candidat de la majorité aux municipales de Sarcelles qui voulait utiliser à son profit le scandale des Flanades (le maire de Sarcelles est au PCF), les Renseignements généraux auraient conseillé de n'en rien faire. Pourquoi cette discrétion ? Un évènement survenu en 1976 pourrait aider à la comprendre. M. Lucciardi, gérant des Flanades, tirait sur le gérant d'un restaurant des Flanades, mis en liquidation judiciaire courant 1976. M. Lucciardi ne semble pas avoir eu trop d'ennuis à la suite de cette agression. L'été dernier, au mariage de sa fille, il invitait le maire UDR d'Ecouen, responsable du SAC. Par ailleurs, le patron d'un hôtel des Flanades est un ancien responsable du SAC.

Après que le scandale ait amené à reparler de la Garantie Foncière en la persone d'André Sauger, voilà donc qu'il est beaucoup question du SAC. On comprend décidément que la SCIC au courant du scandale depuis 4 mois ait préféré garder le silence.

Son président a tenté de minimiser l'affaire, s'étonnant de la «campagne» faite sur l'affaire et a conclu : *«On se demande qui nous en veut à ce point»*. Il ne serait pas surprenant que par la révélation de ce scandale, il y ait quelques comptes qui se règlent dans les rangs de la bourgeoisie.

En tout cas, EDF ne semble pas avoir été sensible aux arguments de la SCIC, puisqu'avec huit autres créanciers du «Tilt 3», elle vient d'assigner devant le tribunal de commerce de Pontoise la Caisse des dépôts et consignations et ses deux filiales, la SCIC et la CIRP, pour «distribution fautive de crédits». Le «Tilt 3» est un bowling-bar de 1000 m² aux Flanades, mis en liquidation, avec un déficit de 3 millions de NF. Les créanciers demandent que la CDC soit considérée comme responsable de cette faillite et paye le déficit. Selon eux en effet, le «Tilt 3» était en état de cessation de paiement dès le début de son exploitation. La CIRP lui avait accordé un prêt d'installation de 2 315 000 F à 9 % en 15 ans. Les créanciers estiment que *«démunis de toute garantie financière, les trois actionnaires de cette société ont dû bénéficier de la complicité ou de l'inconscience de certains dirigeants de la Caisse de dépôts et consignations»*.

Après avoir perquisitionné les locaux des directions régionales de la SCIC et de la CIRP à Sarcelles, la police a fait de même mercredi aux sièges parisiens.

MERCREDI SOIR A PARIS ENLEVEMENT DU PDG DE FIAT-FRANCE

Le PDG de la firme Fiat-France, M. Revelli-Beaumont a été enlevé mercredi soir devant son domicile au 183 rue de la Pompe, dans le 16e arrondissement de Paris, par quatre hommes qui l'ont fait monter dans une R 12, après une brève bagarre avec son chauffeur personnel.

Un certain «comité de défense des travailleurs immigrés italiens» a, par téléphone, revendiqué l'enlèvement et exigé la distribution de vivres aux travailleurs immigrés italiens pour une somme de 3 millions de NF.

Cet enlèvement fait bien évidemment penser à la série d'enlèvements d'industriels en Italie qui se sont multipliés depuis plusieurs mois, au point de devenir des évènements banals. Il est généralement difficile de connaître les motivations exactes de leurs auteurs. Il faut noter qu'au moins deux autres personnes proches de Giovanni Agnelli, patron de Fiat, avaient été enlevées précédemment.

Que la firme Fiat soit une nouvelle fois frappée n'est guère surprenant quand on sait ce que représente le poids, le pouvoir qu'elle constitue en Italie. A Turin, les usines Fiat sont une véritable ville dans la ville, employant des dizaines de milliers d'ouvriers. La famille Agnelli, ou plutôt la «dynastie» Agnelli est certainement la plus riche et la plus puissante d'Italie ; le frère du patron de la Fiat est le président de la Confédération syndicale des patrons ; Giovanni Agnelli dispose d'un journal *«Stampa»* qui constitue un instrument important de son intervention dans la vie politique et économique italienne. Patron connu pour son habileté, Agnelli y a fait récemment publier des interviews d'«ouvriers non-communistes» déclarant que si le PCI venait au pouvoir, ils étaient prêts à accepter son plan d'austérité...

Agnelli, on le voit, n'aura pas de mal à payer la «rançon» exigée par les ravisseurs de son commis à Fiat-France, à supposer que la fortune personnelle de ce dernier n'y suffise pas.

En tout cas, on peut être sûr que la police déploiera le maximum de moyens pour le retrouver, ce qu'elle ne fait pas pour tout le monde, tant s'en faut, les disparitions de deux enfants à Lyon sont là pour le montrer : le petit Yves Bert n'a toujours pas été retrouvé, quant à Xavier Geay, fils d'un chauffeur de taxi, il a été retrouvé par hasard par un passant.

En bref... En bref... En bref... En bref...

FIAT-FRANCE : UN MILLIARD DE CHIFFRE D'AFFAIRE PAR AN

La firme Fiat est essentiellement présente en France par ses activités dans le domaine automobile. Les voitures Fiat représentent un peu plus de 3 % du marché automobile français. La société de Giovanni Agnelli contrôle totalement la firme de camions UNIC. Elle possède aussi l'usine de tracteurs SOMECA ansi que deux autres entreprises.

SUCCESSION

Philippe Malaud était membre du collége présidentiel de la fédération des villes jumelées. Il se retire, et son successeur a été nommé sur sa proposition : il s'agit de Chaban Delmas. Malaud est républicain indépendant et Chaban RPR. Mais Malaud fait partie des giscardiens et autres centristes qui lorgnent du côté de Chirac.

MARIE-CLAIRE SE RAPPROCHE DU PS

La société l'Oréal (des parfums entre autre) vient de prendre une participation de 40 % dans la société «Marie-Claire Album». Cette société, issue du groupe de presse Prouvost, et dont Évelyne Prouvost reste directrice générale, édite des mensuels à fort tirage tels que «Marie-Claire», «La Maison de Marie-Claire» ou «Cent Idées». Le président directeur général de l'Oréal s'appelle François Dalle. Depuis les bancs de la faculté, c'est un ami intime de François Mitterrand, avec qui il a organisé les différentes campagnes présidentielles du secrétaire du PS.

BOLIVIE

Le gouvernement fasciste bolivien a déclenché une campagne d'affiches afin de rechercher les dirigeants d'organisations révolutionnaires. Les autorités ont placardé dans les villes, les centres miniers, les campagnes, des milliers d'affiches portant les photos de personnes recherchées, avec la mention «terroristes», et promesse d'une récompense. De nombreux dirigeants révolutionnaires parmi lesquels se trouve Oscar Zamora Medinacelli, secrétaire général du Parti Communiste de Bolivie (m.l.), se trouvent ainsi en danger de mort. Par cette campagne, les autorités cherchent à justifier par avance les assassinats en faisant passer les révolutionnaires pour de dangereux bandits.

LE CES PAILLERON ET LA CENSURE

On attend toujours la publication du rapport de la commission sénatoriale sur les constructions scolaires et l'incendie du CES Pailleron, annoncée pour la fin mars. Le bureau du Sénat a confié à quatre sénateurs le soin d'expurger ce rapport des passages ayant des «implications judiciaires». Or, selon un sénateur le rapport soumis à cette censure aurait déjà été «pré-censuré», des pages du rapport auraient disparu. Toutes ces «coupes» montrent, comme le souligne l'association des familles des victimes, la volonté de «dissimuler à tout prix les responsabilités au plus haut niveau constatées par ce rapport».

Encore une explosion dans une poudrerie : 2 morts

Hier, le jour même où se déroulaient les obsèques des deux ouvriers de l'usine Ruggieri de Monteux, une explosion dans un dépôt de détonateurs des Poudreries Réunies de Belgique, à Clermont, près de Huy, a provoqué la mort de deux ouvriers.

Internement abusif

Le tribunal de grande instance de Montpellier a accordé 5 000 F de dommages et intérêts à Madame Jane Morel, internée abusivement à l'asile psychiatrique de Montpellier du 24 mai au 17 juillet 1973, sous le prétexte qu'elle aurait menacé de s'immoler par le feu. Madame Morel qui déclare n'avoir jamais écrit ni tenu de tels propos a annoncé son intention de faire appel de cette décision, le dédommagement lui paraissant insuffisant.

Rappelons à propos de cette affaire d'internement abusif qu'un psychiatre participant aux «Dossiers de l'Écran» de mardi dernier s'est montré sceptique sur la réalité des internements abusifs. Ces derniers mois, de nombreux procès sont venus prouver que les internements arbitraires sont légion. La lutte contre l'institution psychiatrique marque des points mais la justice bourgeoise s'efforce de son mieux de ne pas condamner les responsables de ces internements. Dans le cas de Madame Morel il semble bien qu'une fois encore les responsables n'ont pas été inquiétés. Un psychiatre contestataire rappelait mardi que les dossiers médicaux constitués par l'administration des asiles psychiatriques étaient inaccessibles aux victimes des internements arbitraires.

Les méfaits des charlatans philippins

Un jeune garçon belge que ses parents avaient confié à un guérisseur philippin opérant à mains nues est mort le week-end dernier d'un cancer à l'abdomen. Un certain répit dans la maladie avait été attribué aux «talents» du guérisseur qui avait prétendu extraire une tumeur importante, à sa manière, c'est-à-dire à mains nues, sans anesthésie, sans laisser de cicatrice. En fait, des analyses effectuées depuis par des spécialistes ont montré que les fameux prélèvements étaient des viscères de dugong, mammifère répandu sur les côtes philippines.

Vidéo-transmission en Auvergne

Jean-Charles Édeline, PDG de la SFP, a lancé une expérience de vidéo-transmission dans cinq villes d'Auvergne : Thiers, Issoire, Riom, Vichy et Clermont-Ferrand. Des émissions réalisées en direct sont transmises depuis Paris dans des salles de cinéma. Le support technique est constitué par le réseau des Télécoms et de TDF. Edeline a déjà prouvé qu'il était toujours là quand il s'agit de tirer le maximum de profit de tout ce qui concerne l'audio-visuel. D'ores et déjà les propriétaires de salles de cinéma se réjouissent de l'initiative.

• Le chanteur Raoul de Godevarswelde, très populaire dans le Nord s'est sucidé dans sa maison du cap Gris-Nez. O ignore les raisons qui l'ont poussé à ce geste.

NOTRE NUMÉRO :

636.73.76.

INTERNATIONAL

les peuples des colonies contre l'imperialisme francais

RÉUNION

Licenciements et chômage

Le plan Barre sévit aussi en Réunion. Alors que le pays compte déjà plus de cinquante mille chômeurs pour une population de 450 000 habitants, on licencie à tour de bras : 135 licenciements en janvier, aux entreprises Paul Isautier, à Saint Pierre, 70 autres, le même mois, à la Société Foncière de la Réunion, 50 à la SGTE, entreprise de bâtiment, pour fin de chantiers.

Même l'APECA, association pour la protection de l'enfance et les centres d'apprentissage, mise en place par les colonialistes français et placée sous la tutelle du ministère de la Justice et celle de l'Action Sociale et Sanitaire, licencie, faisant une fois de plus la preuve de ce que vaut l'«assistance» de la métropole. Restructuration d'abord : 74 travailleurs sont menacés de licenciement. Réalisations de prestige pour le bonheur des «bekés» (colons) ensuite. Résultat : menace de fermeture. Ce serait 300 travailleurs jetés à la rue, 250 enfants se retrouveraient dans le même cas, ... en attendant de devenir une nouvelle proie pour le Bumidom et l'émigration. Deux manifestations ont déjà eu lieu pour protester contre la fermeture des établissements, à Saint Denis et à Saint Pierre.

Hausse des prix

De janvier à février 77, les prix des fruits et légumes ont pratiquement doublé : tomate : + 92% ; chou-chou : + 78% ; citrouille : + 34% ; carotte : + 48% ; haricot demi-sec : + 37% ; brède chou de chine : + 51%.

Dans le même temps, le riz ordinaire, qui constitue l'essentiel de l'alimentation de la plupart des habitants, a presque disparu dans le commerce. C'est-à-dire qu'il faut se rabattre sur le riz de luxe, qui vient précisément d'augmenter de 8%.

C'est le moment que choisit la CIMACOREM, (Confédération Maritime de l'Océan Indien), société qui a le monopole sur le transport maritime des marchandises vers la Réunion, comme Air France a celui des transports aériens, pour augmenter les prix. Cette augmentation va se répercuter sur tous les prix de détail.

Des méthodes contraceptives qui tuent

Un contraceptif dangereux, qui a fait l'objet d'un rapport au ministère de la Santé des USA, signalant qu'il donnait le cancer aux animaux, et selon toute vraisemblance également aux femmes, est employé largement en réunion.

Ce contraceptif, qui est administré tous les trois mois sous forme de piqûre, est utilisé dans l'île depuis 1967. Or, il semble bien que l'emploi n'en ait été fait que là-bas. Rappelons que Debré, qui est député et préfet de la Réunion, s'est toujours montré particulièrement favorable à la limitation des naissances ... pour les peuples des colonies, bien sûr.

MARTINIQUE

La population occupe des terrains vides

Plusieurs terrains laissés à l'abandon par les bekés ont été occupés récemment par des habitants de Fort-de-France, à la baie des Tourelles et à Terminus TSF.

La première occupation a eu lieu le 12 mars, à la veille des élections. Le terrain appartenait à un beké répondant au nom de Plissoneau. Les occupants l'ont défriché en une nuit, l'ont divisé en bouts de terrain pour construire. Le problème du logement est en effet de plus en plus aigu à Fort-de-France, où souvent un travailleur doit dépenser plus de la moitié de son salaire pour payer son loyer.

La deuxième occupation a eu lieu le 19 mars, sur le terrain d'un beké répondant au nom de Grant. Elle s'est déroulée de la même manière que la première.

Dès le premier jour, la police est intervenue pour relever les noms des occupants. Le lendemain, le sieur Grant intervient ; il fait passer deux bulldozers sur le terrain occupé, démolissant toutes les constructions commencées. Il a porté plainte. L'affaire est en cours.

Les licenciements se multiplient

Après les licenciements intervenus à l'Institut Pasteur, dans le bâtiment, à FR 3, l'hôtellerie, c'est maintenant dans les usines que l'on licencie. L'exploitation agricole Hayot vient de licencier, à cinq ans de la retraite, une personne âgée de 60 ans.

Sur Antenne 2, à propos de la libération du Vietnam

LES REGRETS DE D'ORMESSON

Il aura fallu beaucoup de patience au directeur de la revue «Études vietnamiennes», Nguyen Khac Vien, pour répondre au «tribunal» réactionnaire réuni par Jean-François Kahn, mercredi soir sur Antenne 2. Deux ans après la libération du Sud Jean d'Ormesson, directeur du «Figaro», Jean-Louis Arnaud, ancien chef de bureau de l'AFP à Saïgon et le présentateur de l'émission n'ont visiblement pas digéré la cuisante défaite de l'impérialisme américain et de ses fantoches saigonnais.

Cette amertume de réactionnaires qui ont soutenu l'agression américaine après avoir soutenu la politique coloniale de l'impérialisme français s'est traduite à la fois par une inadmissible grossièreté, ces messieurs n'hésitant pas à couper la parole à N'Guyen Khac Vien, et par des critiques acerbes du régime vietnamien issu de la réunification.

Falsifiant allègrement l'histoire, ces nostalgiques du passé colonial reprirent la vieille fable du «Nord» agressant le «Sud» et s'indignèrent du «manque de liberté et de démocratie», dont témoigneraient l'inexistence de «partis d'opposition» et la rééducation des officiers dans des camps.

N'Guyen Khac Vien démonta un à un les «arguments» de ces messieurs qui de leur fauteuil prétendaient donner des leçons au peuple vietnamien.

Quelques leçons d'histoire d'abord pour rappeler l'unité historique du Vietnam, son indépendance proclamée du Nord au Sud en août 1945 puis le partage provoqué par l'intervention américaine, cette séparation terrible de familles auxquelles même la possibilité de correspondre n'était pas laissée.

Nguyen Khac Vien décrivait ensuite l'héritage laissé par les Américains :

10 millions de paysans ont été déplacés par les Américains, à coups de bombes et d'opérations Phénix puis entassés dans des zones urbaines où ils ne pouvaient vivre d'autre chose que des subsides américains. Plus d'un million d'hommes se trouvent enrôlés dans l'armée, trois cent mille dans la police, une quantité incroyable de parasites vivent, notamment à Saïgon, de la collaboration avec les envahisseurs. Une société complètement bouleversée d'un côté, tandis que de l'autre un Vietnam socialiste s'édifie. La réunification, victoire immense, suppose aussi de résoudre cette situation. Des millions de paysans doivent alors regagner leurs villages d'origine, retour souhaité qui ne saurait être comparé aux «déportations de population» dont les Américains eux s'étaient fait une spécialité. Si les soldats de Thieu peuvent regagner la vie civile, il ne saurait en être de même immédiatement pour les quelques milliers d'officiers qui ont été les agents de la dictature américano-fantoche.

Contrairement à ce que feignait de croire le trio réactionnaire, il leur est reproché non pas de «ne pas être communiste» mais d'avoir commis les pires crimes contre le peuple vietnamien et d'être susceptibles de continuer sous une autre forme, les sabotages par exemple. C'est en fait une formidable mesure de clémence que de tout faire pour permettre à ces anciens tortionnaires et collabos de réintégrer une vie normale au côté de ceux qu'ils ont opprimés jadis.

La «liberté» tant regrettée par d'Ormesson, qu'est-ce sinon la liberté pour les exploiteurs de continuer leur exploitation, pour les envahisseurs de poursuivre leur agression ? C'est depuis la victoire sur les américano-fantoches que chaque vietnamien est véritablement libre : libre d'avoir un emploi, libre de vivre avec les siens, de retourner dans le village d'où il fut chassé. Bien sûr, pour tous ceux qui vivaient de la corruption, de la prostitution, du marché noir, de la guerre, l'adaptation ne va pas sans quelques grincements de dents et liberté ne leur est pas laissée de continuer comme avant. C'est particulièrement net pour une ville comme Saïgon où les Américains avaient largement développé les mœurs liées à l'impérialisme. Comme le faisait remarquer N'Guyen Khac Vien, fallait-il s'apitoyer sur le sort des collaborateurs français quand les nazis furent chassés ?

Pouvait-on, de même, tolérer que ces collaborateurs s'organisent pour défendre leurs conceptions après la Libération ? C'est la signification de l'inexistence des partis d'opposition dans le Vietnam socialiste ; d'autres partis que le Parti Communiste existent mais ce sont des patriotes qui les composent, parfaitement conscients d'ailleurs du rôle principal joué par le Parti Communiste Vietnamien dans le processus de libération et de construction du socialisme.

La véritable démocratie c'est au fond pour les travailleurs des villes et des campagnes le droit d'intervenir quotidiennement dans les affaires du pays, dans la gestion de leur usine comme de leur commune. Véritable démocratie pour le peuple que seul peut permettre le socialisme et qui n'a rien à voir avec la pseudo-démocratie des pays capitalistes.

C. ANCHER

En bref... En bref...

• PAKISTAN

Au Pakistan, la police a de nouveau tiré sur la foule qui manifestait, et à tué une personne. Mais aujourd'hui, le gouvernement de Butho ne semble plus en mesure de se maintenir longtemps. Deux membres de son gouvernement viennent en effet de démissionner. Parmi eux, le secrétaire du Parti Populaire Pakistanais, le parti de Butho, qui lui a demandé de démissionné, car «le pays est au bord de la guerre civile». D'autres émeutes ont eu lieu à Lahore.

URSS : LES ARRESTATIONS CONTINUENT

Oles Berdnik, un écrivain ukrainien, membre du comité de surveillance pour l'application des accords d'Helsinki, a été arrêté à Kiev. Par ailleurs, 80 dirigeants soviétiques, dont Andrei Sakharov, ont signé un «appel aux travailleurs de Renault» afin qu'ils prennent la défense de 7 opposants emprisonnés en URSS.

• NAMIBIE : RÉFÉRENDUM POUR UN GOUVERNEMENT DE TRANSITION MULTIRACIAL... SEULS LES BLANCS SONT CONSULTÉS !

Les blancs de Namibie devront décider par référendum s'ils acceptent la formation d'un gouvernement multiracial pour conduire le pays à l'indépendance. La SWAPO (Organisation populaire du Sud-Ouest Africain), seul représentant authentique du peuple namibien a d'ores et déjà dénoncé cette décision prise au cours d'une conférence des racistes comme émanant d'un *«rassemblement de laquais du gouvernement sud-africain»*.

• LA FAMINE A TUÉ A HAITI

La famine, aggravée par une sécheresse persistante, a déjà fait plus de 70 morts à Haïti. Il a fallu plus d'un mois après que l'alerte ait été donnée, pour que les premiers secours soient mis en place.

La famine est chronique en Haïti. Aucun système d'irrigation n'a jamais été étudié sérieusement dans l'île ; par contre, les arbres y sont abattus par centaines, chaque mois, pour le chauffage et la fabrication de pâte à papier, et ne sont pas remplacés, permettant ainsi la dégradation précipitée des terres cultivables.

INTERNATIONAL

Grande Bretagne

RECONDUCTION DES LIMITATIONS DE SALAIRES

Les négociations gouvernement-syndicats bloquent

Actuellement se déroulent en Grande-Bretagne des négociations entre Healey, chancelier de l'échiquier, et les leaders des trade-unions (syndicats) britanniques. Elles ont pour but de parvenir à un accord entre le gouvernement et les organisations des travailleurs pour le renouvellement des contrats salariaux. Mais à la différence des deux années passées, le mécontentement qui se développe parmi les travailleurs contre la politique d'austérité et la ligne de collaboration suivie par les dirigeants syndicaux, rend ces négociations particulièrement difficiles pour les travaillistes au pouvoir ; dans un tel contexte, le «contrat social» qui leur a permis depuis deux ans de limiter les hausses des salaires pourrait bien voler en éclats.

Aujourd'hui, selon les aveux mêmes de Len Murray, secrétaire général du TUC (Confédération des Syndicats) le problème n'est plus de savoir si *«nous retournons aux conventions collectives ou non, mais de savoir quand et comment»*.

L'inflation a désormais atteint un taux de 16 % et plus. La viande a augmenté de plus de 30 %. L'inflation sur les prix de détail, depuis le début du gouvernement travailliste, dépasse 60 %. Dans le même temps, les augmentations de salaire ont été bloquées à 10 % en 75, et 4,5 % l'année suivante. Le déficit budgétaire atteint 20 milliards de livres. Pour obtenir un prêt du Fonds monétaire international, le gouvernement de Callaghan s'est engagé à réduire les emprunts de l'Etat et à limiter la hausse des salaires.

Mais aujourd'hui, beaucoup de travailleurs sont las de faire des sacrifices. Les récentes grèves, comme celle de la British Leyland qui s'est prolongée pendant 5 semaines, celle des aciéries de Port Talbo, arrêtée depuis dix jours, celle de la British Airways qui se durcit à l'aéroport de Londres, ont toutes un point commun : elles marquent le refus d'obtempérer aux directives des dirigeants syndicaux au niveau national dont la collusion avec le patronat s'exprime par des injonctions à la reprise pour ne pas aggraver *«la crise de l'économie nationale»*, et le développement des luttes dures pour le retour aux conventions collectives.

Le 20 avril, à l'appel de 1 700 délégués syndicaux, des milliers de travailleurs britanniques manifesteront pour s'opposer à une troisième année de limitation des salaires. Cet appel lancé juste avant l'ouverture des négociations gouvernement-syndicats sur la politique des revenus témoigne de la volonté affirmée d'un nombre croissant de travailleurs de s'opposer à la politique de contrat social.

Les grèves de ces derniers mois ont un même objectif : dénoncer le contrant social.

GREVE A LA BRITISH AIRWAYS

L'ensemble du personnel d'entretien de la British Airways est en grève à l'aéroport de Heathrow (Londres). Les techniciens des équipes de jour soutiennent depuis lundi leurs camarades des équipes de nuit. Il en est de même de celles des aéroports de Manchester et de Belfast. La grève se durcit en dépit des appels à la reprise lancés par les directions syndicales de l'aéroport. Les autres travailleurs de l'aéroport ont refusé de briser le mouvement en effectuant le travail des grévistes.

Mercredi, les premiers piquets de grève se sont mis en place : l'aéroport est entièrement paralysé.

Zaire

Mobutu demande la venue d'observateurs africains

Mobutu a réitéré sa demande pour que des observateurs africains soient postés à la frontière du Zaire *«afin de vérifier s'il y a effectivement des militaires angolais ou cubains»* aux côtés des «gendarmes Katangais». Dans une intervention télévisée, Mobutu a insisté pour que ces observateurs soient des «Africains neutres» et non des envoyés de l'ONU, afin *«d'éviter de donner un caractère international au conflit»*.

«Si l'Angola était lavé de tout soupçon, nous considérerions le conflit comme une affaire strictement intérieure» a déclaré Mobutu. Cependant, les troupes marocaines ont entrepris de creuser des retranchements autour de la ville de Kolwesi. Les combats semblent connaitre une accalmie. Les soldats marocains ont refusé de lancer des attaques immédiates, pour *«se familiariser avec la situation»*. Mais dans la province du Shaba, les forces regroupées autour des *«gendarmes Katangais»* mettent sur pied de nouvelles structures administratives.

Mercredi, la Zambie a protesté auprès du gouvernement de Mobutu contre le bombardement par l'armée Zairoise de villages se trouvant sur son territoire. Un hôpital zambien a également été touché par ces bombardements.

Cependant, l'Angola a fait savoir que l'engagement des pays occidentaux aux côtés du Zaire *«pourrait avoir de très graves conséquences»*. Cependant que l'Union Soviétique multiplie, contre toute évidence, les assertions selon lesquelles les informations qui la mettent en cause dans l'offensive contre le Zaire sont «absurdes», l'Angola menace ouvertement et prend les devants en déclarant que s'il était attaqué, il *«riposterait et emploierait tous les moyens pour se défendre»*. Menace d'intervention directe ?

La «nouvelle politique» énergétique américaine

L'ESPAGNE ET L'IRAN ROMPENT LEURS CONTRATS EN SIGNE DE PROTESTATION

En signe de protestation contre les décisions de Carter visant à limiter le nombre des pays pouvant utiliser du plutonium, le gouvernement espagnol a décidé de faire arrêter la construction de huit centrales nucléaires dont la réalisation avait été confiée à des firmes américaines.

Carter a en effet souligné fortement que l'Espagne, ainsi que tout autre pays aquéreur de centrales nucléaires et de plutonium en provenance des USA pour les alimenter, devait renoncer à se servir de ce combustible et le remplacer par de l'uranium.

La décision espagnole pourrait annuler des contrats d'une valeur de un milliard de dollars passés avec les deux compagnies US chargées de réaliser les centrales. En effet, les deux compagnies (General Electric et Westinghouse) ont apporté d'importants retards à leurs livraisons. Ces retards étaient liés à des difficultés mises par le gouvernement US à délivrer les licences d'exportation. Or, selon le gouvernement espagnol, les USA exigeaient la garantie que l'uranium livré par les USA ne serait pas retraité. Puis, les USA ont exigé que la garantie s'étende à tout combustible qui serait traité dans ces centrales, d'où qu'il vienne. A cette condition seulement les licences d'exportation seraient délivrées. Ainsi se précisent les méthodes par lesquelles les USA entendent obliger les autres pays à s'aligner sur leur politique.

L'Iran a de son côté, interrompu les conversations avec les USA dont le but était de négocier l'implantation par les firmes US de 10 centrales nucléaires en Iran.

Sahara Occidental

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL AUX CÔTÉS DES AGRESSEURS MAROCAINS ET MAURITANIENS

Dans un communiqué, le Front Polisario révèle que *«les combattants de l'Armée Populaire de Libération Sahraouie ont attaqué et causé d'importants dégâts à un bateau espagnol qui s'était infiltré dans les eaux territoriales de la République Arabe Sahraouie Démocratique»*.

Au Nord de Dakla, les patriotes sahraouis interceptent un navire espagnol livrant des armes aux agresseurs marocains.

Depuis la signature, en novembre 75, du traité par lequel il remettait les territoires qu'il occupait au gouvernement marocain, le gouvernement espagnol n'a cessé d'intervenir dans l'agression contre le peuple sahraoui. C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, des bateaux ont été attaqués par les patriotes sahraouis, alors qu'ils transportaient des armes pour les agresseurs marocains. Alors qu'au terme de l'accord signé, le gouvernement espagnol s'engage à respecter les décisions de l'ONU, qui reconnait le droit à l'autodétermination de tout peuple colonisé, il prête assistance technique, financière et matérielle aux agresseurs marocains et mauritaniens, il leur vend et livre des armes à un rythme effréné, et participe directement au pillage des ressources maritimes et terrestres du peuple sahraoui.

Dans son communiqué, le Front Polisario rappelle que le gouvernement espagnol s'était *«engagé à garantir l'intégrité territoriale de notre patrie et son indépendance,... mais*, conclut le communiqué, *le peuple sahraoui ne permettra à quiconque de disposer ni de son territoire, ni de ses richesses et ce conformément aux principes internationaux de respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de l'égalité de toutes les nations et de la coopération fructueuse pour tous, sans aucun recours ni à la force, ni à la violation, ni à la politique du fait accompli telle qu'elle est suivie par les gouvernements expensionnistes espagnol, marocain et mauritanien»*.

CANADA : D'APRÈS LES CHIFFRES OFFICIELS FDU GOUVERNEMENT (CANADIEN CANADIEN, ***il y a actuellement 945 000 chômeurs recencés au Canada. C'est 1 travailleur sur 10 qui se trouve actuellement privé d'emploi.***

ÉTATS UNIS : UN MILLIER DE DOCKERS SE SONT MIS EN GREVE ***jeudi dans les ports de la côte atlantique pour exiger une mise à jour des conventions collectives sur les salaires ainsi que la garantie de l'emploi.***

La Commune au jour le jour

Par Paule SACONNET

Samedi 15 avril 1871

Des fédérés à leur état-major de Montmartre.

Le jeune maçon, Martial Senisse, note dans son carnet : *«Thiers a fait installer 95 pièces de canon sur la Terrasse de Meudon, au Moulin-de-Pierre, à Chatillon, à Brimbouon, à Breteuil, à la lanterne de Diogène, au pont de Sèvres. Elles ont déjà tiré plus de quatre cents coups».*

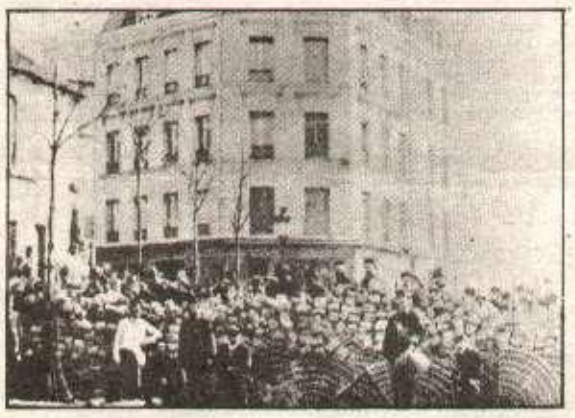

Des barricades continuent à s'édifier

La rue appartient au peuple

Mais malgré la menace de l'étau versaillais, malgré les bombardements, Paris continue à se libérer de toutes les façons.

La rue appartient vraiment aux travailleurs : dès l'aube, c'est un mouvement, animé, joyeux ; les petits marchands s'installent librement sur les trottoirs, sans redouter de se voir chassés par la police ; fraîchement imprimés, les journaux sont vendus dans toute la ville ; il y a aussi les colporteurs qui pour un ou deux sous distribuent caricatures, brochures, chansons exprimant dégoût, haine contre les traîtres de Versailles, contre le clergé, toute une floraison culturelle liée à l'actualité.

Les murs ont la parole, et une parole ouvrière puisqu'ils se couvrent d'affiches, de manifestes émanant de la Commune ou des Comités de quartier, de femmes, de clubs... Les gens s'arrêtent, discutent, parlent, houspillent les sceptiques, les défaitistes.

Comme l'écrira Courbet à ses parents : *«Paris est un vrai paradis ; point de police, point de sottise, point d'exaction d'aucune façon... Il faudrait pouvoir rester toujours comme cela».*

DANS NOTRE COURRIER

LE PEUPLE AU QUOTIDIEN

Crédits, notaires et banquiers

UNE AUTRE FACON D'ETRE ENCHAINES

Avec les discours de la bourgeoisie sur «la société de consommation», les possibilités de crédit se sont considérablement développées. Le peuple allait avoir tout ce qui lui fallait : avoir sa télé, sa voiture, son HLM, son confort, bien bosser pour bien vivre, voilà la carotte avec laquelle la bourgeoisie comptait détenir le calme social. Mais la réalité est apparue peu à peu : prêt de l'employeur, emprunt à la banque, crédit des maisons de prêt : l'étau se resserre. L'ouvrier n'est plus maître de son salaire tandis que patron, banquier, commerçant n'hésiteront pas quand il le faudra, à faire appel à la «justice» et aux flics.

En fait, c'est pour les ouvriers une autre façon d'être enchaînés : payer des traites pendant des années, et risquer à tout le moment la visite d'un huissier. Le crédit permet souvent pour plusieurs années, de museler les ouvriers et leurs familles.

Mais ce qui apparaît de plus en plus clairement, c'est que cette société est pourrie, que c'est l'austérité et la répression pour les travailleurs (...)

Un copain, ouvrier métallurgiste dans une boîte d'Amiens m'a raconté son expérience :

- «on s'est marié il y a quatre ans; au début, on éait chez ma mère, dans deux pièces. On ne voulait pas d'appartement, on a toujours vécu dans une maison, et on a appris qu'une copine vendait sa maison, alors on s'est mis en relation avec une agence. Mais ça faisait trop cher. On voulait vraiment une maison, mais aucune maison de prêt ne voulait nous prêter la somme. Mais on a signé un compromis avec l'agence, et on a choisi la maison. Comme on n'avait pas d'apport personnel et qu'on voulait se dépêcher, c'est finalement la banque qui a prêté l'argent.

On a tout signé mais ma femme n'étant pas majeure, la banque a contacté ma mère qui a signé la garantie.

Depuis, on a eu deux gosses. La maison, elle vaut presque 5 millions, mais on a plus de 10 millions à rembourser en 15 ans. En ce moment, on paie 1 500 F environ par trimestre, mais c'est surtout les intérêts qu'on paie. Ce qui fait que sur 1,8 million qu'on a payé, on n'a remboursé que 1 200 F du capital(que la banque nous a prêté au départ).

Pour nous installer, on a fait d'autres crédits. Ma mère étant malade, elle doit vendre sa maison. Ce qui fait qu'on est complètement coincé (puisque la banque s'est garantie en prenant une hypothèque sur la maison de ma mère, et qu'en fait, elle est propriétaire de la nôtre). La banque d'un côté, le notaire de l'autre, et il faut encore de quoi vivre (...)

Voilà comment les banques, les notaires poussent les ouvriers à la misère pendant que les patrons nous exploitent à l'usine.»

Corr. AMIENS

Sur la médecine préventive :

DÉVELOPPER LA PRISE EN MAINS DE CES QUESTIONS PAR LES TRAVAILLEURS EUX-MÊMES

Camarades,

Dans le Quotidien du Peuple du 4.4.1977 est parue une lettre d'un lecteur de Roubaix et une réponse de Pujol. Celles-ci portaient sur le problème des dépistages radio, de la tuberculose et de la médecine préventive.

Par rapport au dépistage radio, quelle doit-être notre position ? C'est de refuser l'examen scopique quand il n'est pas nécessaire (ce qui est vrai dans la plupart des cas) et de demander une radiophoto de dépistage annuel, qui doit être techniquement bien faite, les radiographies restant pour suivre l'évolution de la lésion radiologique, de demander que les médecins apprennent et sachent lire les radio quelles qu'elles soient radiophotos ou radiographies (...)

Plus largement, quelles perspectives à apporter à ce problème de la médecine préventive ? Il faut d'abord se battre pour les revendications des travailleurs dans le système capitaliste :

- prévention des accidents du travail, des maladies professionnelles : par exemple dans les mines, demander une exploration fonctionnelle respiratoire (pulmonaire) chez tous les ouvriers et pas seulement après l'apparition de premiers signes radio, comme en Albanie.
- dépistage par examen annuel de toute pathologie qu'elle soit liée ou non au travail.
- médecine préventive dans les écoles, les quartiers...

Nous devons développer la prise en main de ces questions (...) par les travailleurs eux-mêmes avec les médecins et autres spécialistes. Comment ? Par la construction de comités santé sur les quartiers, les usines, comprenant des travailleurs, des habitants du quartier, des médecins, sous direction politique de la classe ouvrière qui enquêterait sur les problèmes de la santé à ce niveau sur les solutions à y apporter ; c'est-à-dire prendre en main dès maintenant l'éducation sanitaire des travailleurs, l'information sur les différents problèmes qui se posent à ce niveau, tirer les leçons des différentes expériences de médecine au service du peuple qui se sont déroulées en France, ou de l'expérience socialiste de la Chine et de l'Albanie. Il serait aussi intéressant d'examiner ce qui a été fait en URSS et démocraties populaires», les réalisations positives et aussi les échecs et les conséquences.

Cela pose dans la réalité concrète le problème de la société capitaliste pourrie et de la société socialiste qui doit être construite.

En effet, la seule solution pour les ouvriers et les travailleurs c'est de renverser le capitalisme et de construire la société socialiste, le pouvoir ouvrier et paysan, et c'est dès maintenant que les ouvriers et les travailleurs doivent commencer à prendre effectivement en main tous ces problèmes.

Étudiant en médecine,
Bourg la Reine

ABONNEZ-VOUS AU QUOTIDIEN DU PEUPLE
1 AN 300 F

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....

Abonnement normal : 300 F
Abonnement de soutien : 500 F
Abonnement de soutien : ... F

Mode de versement :
en une fois .....
en trois fois (échelonné sur trois mois).....

NOTRE NUMÉRO :

636.73.76.

Le Quotidien du Peuple, publication du PCRml
Adresse Postale BP 225 75 924 PARIS CEDEX 19
Crédit Lyonnais, Agence ZU 470, compte N°7713 J
Directeur de publication : Y. Chevet
Imprimé par IPCC-Paris
Distribué par les NMPP
Commission Paritaire : 56 942

LIRE

Le peuple impopulaire

COPYRIGHT LES ÉDITIONS DU SEUIL

ALAIN PRÉVOST

74e épisode

— Comment ?

— Toi, Catillon ! c'est moi qui t'ai trahi. J'aurais dû le prévoir. J'aurais dû te le dire. J'ai été journaliste. Je les connaissais, les généraux, les gouvernements, les émigrés et leurs états-majors. Et puis, tu vois, j'étais enthousiaste, je n'y ai plus pensé. Ça semble bête ! Mais je n'y ai pas pensé.

Avec une pierre, Vieljeu traça des croix sur le sol : la croix latine, la croix gammée, la croix de Lorraine.

— Tu vois, Léon, je n'avais plus pensé que les croix, n'importe lesquelles, la chrétienne, ou la gammée, ou celle-là, la croix de Lorraine, les croix exigent toujours des sacrifices. Et les sacrifiés sont toujours ceux du peuple.

Gêné, Catillon détourna les yeux. Ces « grands mots » l'embarrassaient. Il lisait rarement les journaux, encore moins les éditoriaux, et il n'était pas habitué à de telles tirades. Il ne les comprenait même pas, car elles ne faisaient rien vibrer en lui. Il n'était sensible qu'au ton résigné de Vieljeu qui parlait d'une voix sourde, par saccades, la tête rentrée dans les épaules.

Vieljeu sentit que les mots ne pénétraient pas Catillon. Il chercha à simplifier sa pensée :

— Ce que je veux dire, Léon, c'est que la guerre est démodée. Ce qui compte, c'est la révolution. Nous avons voulu faire la guerre : Alger nous a laissé tomber, en croyant que nous faisions la révolution.

Catillon regardait Vieljeu maintenant :

— Je ne sais pas si la guerre est démodée, mais les tués, eux, ils sont morts.

— Hé bien, il aurait peut-être mieux valu qu'ils meurent pour la révolution.

VI

Marie-Anne Vieljeu ouvrit la porte du bureau et courut vers le sénateur :

— Grand-père, viens voir ! Le couvert est mis. Je te dérange ?

Bien sûr, elle le dérangeait ! C'était son droit, son devoir. Le sénateur aimait être interrompu par sa petite-fille. Elle était l'imprévu dans sa vie. En désobéissant à son grand-père, Marie-Anne lui obéissait.

— Que veux-tu ?

Il posa son journal et sourit. Elle tourna la tête pour montrer son profil, usant de ses charmes, secouant ses boucles noires.

— Viens voir.

Sur la véranda, les domestiques s'affairaient autour d'une table en fer à cheval. Le sénateur Vieljeu jeta un coup d'œil distrait sur la piscine. Des lanternes vénitiennes l'encadraient, accrochées aux orangers.

— Combien de couverts ?

— Soixante, grand-père, comme tu l'as dit.

— Ne vas-tu pas mettre de fleurs dans la piscine ?

— Si ! Plus tard. Je veux nager d'abord.

Le sénateur poussa Marie-Anne vers son bureau :

— Viens, je veux te parler.

Elle s'étonna, sans s'inquiéter d'ailleurs, car il ne lui faisait jamais la morale. Il s'assit dans un fauteuil, elle sur le rebord de la fenêtre.

— Ce que je veux t'annoncer est grave.

Elle fronça les sourcils. Il enchaîna :

— Le Vercors est tombé aux mains des Allemands. Là-bas, tout est fini !

Elle mit plusieurs secondes à comprendre, puis à absorber cette nouvelle. Soudain, rouge sous son hâle, les sourcils froncés, elle lança :

— Eh bien, tu n'aurais pas dû me le dire aujourd'hui ! Maintenant, ma soirée est gâchée !

Comme tous les Vieljeu, Marie-Anne tournait sa peine en colère.

— De toute manière, tu l'aurais appris ce soir. Apporte-moi le journal ! Sur mon bureau ! Celui du 28 juillet !

Il le feuilleta, cherchant un paragraphe :

— Voilà. Il y a eu hier une déclaration. Tu connais Grenier ?

— Le communiste ?

Marie-Anne entendait assez parler de lui.

— Oui, commissaire à l'Air. Ecoute plutôt.

Le sénateur rejeta la tête en arrière. Il lisait le titre du journal par-dessous ses lunettes :

(à suivre)

"THAÏLANDE : L'HISTOIRE S'ACCELERE"

Interview de Claude Schmitt recueilli par Paule Saconnet.

Chez A. Eibel.

Tu reviens d'un voyage en Asie du Sud-Est, en particulier en Thaïlande. Pourquoi ce voyage ?

J'ai été envoyé par mon éditeur, Alfred Eibel. Pour deux projets : l'un, rapporter des éléments pour un récit de voyage ; et l'autre, collecter le plus de documents possibles pour une collection s'intitulant «Asie/Asie du Sud-Est».

A quelle époque s'est effectué ce voyage ?

Il y a déjà plusieurs mois. L'été dernier. Entre le 26 juillet et le 26 septembre, c'est-à-dire un peu avant le coup d'Etat thaïlandais. Il s'était d'ailleurs déjà produit les deux retours inopinés des deux anciens dictateurs, Prapass et Thanom.

Comment as-tu été amené à «découvrir» le document qui vient d'être publié ?

J'essaie toujours de faire le plus de rencontres possibles, pour avoir des éléments d'information directs. Et c'est ainsi que j'ai rencontré à Bangkok le secrétaire général du Centre National des Étudiants de Thaïlande, le NSCT (qui est le sigle anglais), un jeune étudiant de 23 ans, Sutham Saengpathum. Au cours de notre discussion, j'ai appris que les étudiants du NSCT avaient publié en 1974, c'est-à-dire quelques mois après le soulèvement étudiant du 14 octobre 1973 qui avait chassé les dictateurs au pouvoir depuis dix ans, ils avaient publié, en thaï et en anglais, leur version des évènements, au jour le jour, heure par heure, avec les communiqués des étudiants, des officiels, etc...Et l'édition anglaise (intitulée : Participation), est une brochure quasiment inconnue car elle n'a pas été vendue dans le public, mais plutôt diffusée clandestinement.

C'est donc un texte rare? Presque un inédit ?

Oui, car Sutham a eu du mal à me trouver un exemplaire ; d'ailleurs la brochure a été brûlée, parmi le million de livres qu'on a brûlé le 6 octobre à Bangkok. C'est une brochure importante, car elle contient de nombreuses photographies, que malheureusement nous n'avons pas pu publier, et surtout elle analyse le soulèvement de 73 et les raisons pour lesquelles les dictateurs ont été chassés. Elle fait aussi un historique succint, mais intéressant, de la politique thaïlandaise depuis 1932 et du mouvement étudiant thaï.

As-tu adjoint d'autres documents pour permettre aux lecteurs occidentaux de bien comprendre tout ce qui se passe en Thaïlande ?

Ce texte est complété par une analyse des évènements du 6 octobre 76, dûe à Jean-François Ret qui y a assisté, et d'un nombre important de documents provenant des écoutes radio du PCT, des étudiants qui ont pris le maquis ou qui sont réfugiés au Laos.

Pendant ton séjour là-bas, qu'est-ce qui t'a frappé le plus ?

Eh bien, je crois que c'est l'anti-communisme viscéral qu'on essaie d'inculquer à la population thaïlandaise.

Avant le coup d'Etat ? Pendant la «phase démocratique» en somme ?

Bien sûr. La «phase démocratique» a été tolérée, elle n'a été acceptée par aucune des cliques qui avaient perdu le pouvoir et qui cherchaient à le reprendre. Ni par les Américains bien entendu qui ont été chassés le 20 juillet et qui sont revenus dans la nuit du 6 au 7 octobre. Les 3 000 sont revenus. En particulier pour réoccuper la base de Ramasoon qui est au Nord de la Thaïlande et sert à espionner les pays de l'Asie communiste et la Chine.

Donc pendant la phase démocratique, cette propagande anti-communiste, comment se faisait-elle au juste ?

Oh ! Tout à fait officiellement. Les communistes dans les films, dans la presse étaient toujours présentés comme des bandits sanguinaires. Et aussi à l'école, où les enfants sont soumis à une discipline toute militaire et conditionnés à un respect absolu pour la religion et la royauté sans la moindre remise en cause. La moindre allusion critique à la famille royale est considérée comme un crime de lèse-majesté. Et c'est la prison à vie.

Alors où était la démocratie dans cette théocratie ?

Elle était purement formelle de toute façon. Ce fut une expérience tolérée comme pour montrer qu'elle n'était pas viable en Thaïlande.

Et maintenant la junte au pouvoir juge 143 étudiants arrêtés le 6 octobre à l'université Thamnasat, ou même avant le massacre comme c'est le cas pour Sutham et quatre de ses camarades. Les charges contre eux sont non seulement le crime de lèse-majesté, mais aussi la «subversion communiste». Cette fois ils risquent la peine de mort.

«Thailande : l'histoire s'accélère»
Collection «Asie/Asie du Sud Est
chez A. Eibel 30 F
Librairie 61 rue Monsieur le Prince
75006 PARIS

Un procès d'étudiants thaïlandais

Programme télé

VENDREDI 15 AVRIL

TF 1

18 h 00 - A la bonne heure
18 h 35 - Les patapluches
18 h 40 - L'île aux enfants
19 h 00 - Les lettres volées
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 45 - Eh bien... raconte !
20 h 00 - TF 1 actualités
20 h 30 - Cherche le corps, mister Blake
22 h 50 - Allons au cinéma
23 h 20 - TF 1 actualités

A 2

18 h 45 - Flash information
18 h 55 - Des chiffres et des lettres
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Flash information
45 - La relire
00 - Le journal
20 h 30 - Un juge, un flic
21 h 30 - Apostrophes. *La politique est-elle devenue un spectacle ?*
22 h 45 - Les nouvelles
22 h 50 - Ciné-club : les petites marguerites *Film tchécoslovaque (comédie de mœurs)*

FR 3

18 h 45 - Histoire de France
18 h 50 - Des livres pour nous
19 h 05 - Des talents et des gens
19 h 20 - Actualités régionales
19 h 40 - Tribune libre. *Peuple et culture*
19 h 55 - FR 3 actualités
20 h 00 - Les jeux de 20 heures
20 h 30 - Vendredi. *De quoi avons-nous peur ? : L'emploi*
21 h 30 - Scénario pour une ville. *Pau, ville verte*
22 h 25 - FR 3 actualités
22 h 40 - La télévision régionale

le quotidien du peuple

JUSTICE AU QUOTIDIEN

Enquête de Serge LIVET

la tutelle aux prestations

la saisie étendue aux prestations

Saisies, expulsions, injonctions de payer, tutelles, le juge par ces décisions non spectaculaires quotidiennes assure la protection de la propriété et le maintien de la dictature de la classe dominante sur les travailleurs, plus insidieusement mais plus «efficacement» et plus largement que par des peines de prison.

Cette forme de justice civile c'est-à-dire «non-répressive» constitue en fait une répression quotidienne aux conséquences graves sur les familles populaires. Nous annoncions dans une précédente enquête sur les saisies (cf QdP du 15 janvier) que les formes les plus brutales comme la saisie mobilière seraient plus ou moins délaissées au profit d'autres méthodes moins violentes, mais plus efficaces : saisies-arrêts sur salaire, tutelle aux prestations familiales... Une partie des juges prenant conscience de leur rôle répressif tentent, dans le cadre étroit qui leur est laissé par la loi, de s'opposer à une utilisation systématique par les sociétés de crédits, les organismes financiers ou immobiliers, de ces procédures. Cette opposition amène la bourgeoisie à rechercher d'autres voies, soit en s'adressant à des juridictions comme les tribunaux de commerce dont les magistrats sont élus par des commerçants pour autoriser les injonctions de payer, soit en multipliant les clauses résolutoires dans les contrats d'assurance ou de location, qui contraignent les juges à entériner l'expulsion ou le paiement par le débiteur, sans délais.

Pour compléter le dispositif, un réseau de contrôle social se met en place : assistantes sociales, éducateurs, médecins et psychiatres de secteur, relayés par un fichage systématique, renforçant le contrôle des familles populaires, leur surveillance et leur répression en «douceur».

Le système des tutelles est l'exemple même de l'utilisation d'une loi qui se pare de motivations éducatives, préventives et de sauvegarde de l'enfance au profit des sociétés financières ou de logement.

La loi du 18 octobre 1966 justifie la tutelle par la nécessité de protéger les enfants : *«Dans les cas où les enfants donnant droit aux prestations familiales sont élevés dans des conditions d'alimentation, de logement et d'hygiène manifestement défectueuses ou lorsque le montant des prestations n'est pas employé dans l'intérêt des enfants, le juge des enfants peut ordonner que les prestations soient, en tout ou en partie, versées non au chef de famille, mais à une personne physique ou morale qualifiée, dite tuteur aux prestations familiales.»*

En fait, dans la plupart des cas, la tutelle est prononcée pour permettre le remboursement des dettes, non pas pour protéger des enfants menacés. Les choses se passent ainsi : une société, par exemple l'office des HLM, veut récupérer un arriéré de loyer, il menace la famille concernée d'expulsion, les services sociaux sont contactés et s'adressent au juge des enfants pour qu'il prononce la mise en tutelle des parents afin d'éviter l'expulsion. Le juge prononce la mise en tutelle, l'organisme de HLM certain d'être payé renonce à l'expulsion. Un tuteur est nommé pour gérer totalité ou partie des prestations familiales, allocations logement, maternité, salaire unique... Pour le créancier, cette procédure est plus sûre que la saisie et elle ne lui coûte rien. Par contre, des sommes destinées au bien-être de la famille sont détournées au profit de sociétés financières ou de logement.

Le tuteur désigné, dans la plupart des cas, dépend de l'Union Nationale des Associations Familiales, organisme réactionnaire. Il s'ingère dans la gestion du budget des familles : il contrôle leur comptabilité, et même leur attitude dans le travail. Muni d'un mandat judiciaire, il exerce son contrôle deux fois par mois, les familles sont obligées de le recevoir. La famille mise en tutelle est désignée aux commerçants du quartier, à l'employeur. Les commerçants peuvent recevoir la consigne de ne pas vendre de vin ou autre produit jugé superflu. Cette surveillance va même, dans le cas où une «aide» est accordée, à la distribuer sous forme de bons de viande, bons de pain... pour s'assurer que l'aide ne sert pas à autre chose.

Ainsi, la tutelle sert dans 95% des cas à rembourser des créances, dont la justification n'est pas toujours appréciée par le créancier.

Récemment, des juges syndiqués ont refusé à diverses reprises des mises sous tutelle car elles n'étaient pas justifiées par rapport au texte de loi. Mais le juge est pris dans le dilemme : mise sous tutelle ou saisie ou expulsion, et il est bien souvent contraint de prendre une décision de mise sous tutelle limitée pour empêcher une expulsion. Il est clair que dans ce cas la tutelle n'est plus qu'un substitut à la saisie, imposée sous la menace, qui vient sanctionner les travailleurs endettés parce qu'ils n'ont que des salaires de misère, qu'ils ont été malades, victimes d'accident... Là encore, c'est la misère qui est réprimée.

Exemple d'une «mise en demeure» d'un juge des enfants par la DASS, pour qu'il prononce une mesure de tutelle pour rembourser une dette de loyer.

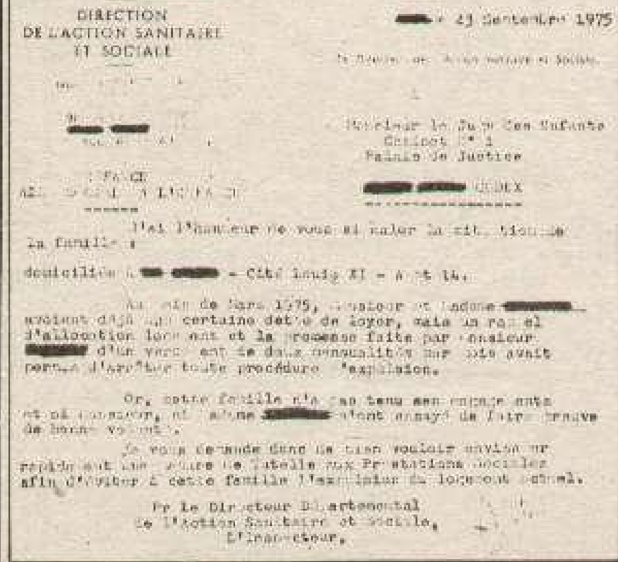

DÉPARTEMENT [redacted]

DIRECTION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

[redacted] 23 Septembre 1975

Monsieur le Juge des Enfants
Cabinet N° 1
Palais de Justice
[redacted] CEDEX

J'ai l'honneur de vous signaler la situation de la famille :

domiciliée [redacted] - Cité Louis XI - Apt 14.

Au mois de Mars 1975, Monsieur et Madame [redacted] avaient déjà une certaine dette de loyer, mais un rappel d'allocation logement et la promesse faite par Monsieur [redacted] d'un versement de deux mensualités par mois avait permis d'arrêter toute procédure d'expulsion.

Or, cette famille n'a pas tenu son engagement et ni Monsieur, ni Madame [redacted] n'ont essayé de faire preuve de bonne volonté.

Je vous demande donc de bien vouloir envisager rapidement une mesure de Tutelle aux Prestations Sociales afin d'éviter à cette famille l'expulsion du logement actuel.

P/ le Directeur Départemental de l'Action Sanitaire et Sociale,
L'Inspecteur,

La juridiction pour enfants

Juridiction d'exception, la juridiction pour enfants a été créée en 1945. Plusieurs ordonnances ont depuis défini les attributions du juge des enfants. Ce magistrat est compétent pour les mineurs dans trois domaines : la délinquance, la prévention judiciaire et la tutelle aux prestations familiales et sociales. L'éclatement de la famille traditionnelle rurale ou artisanale, l'urbanisation accélérée ont bouleversé les rapports familiaux parents-enfants, l'autorité parentale qui prévalait s'est désagrégée. La classe au pouvoir qui entend encadrer une jeunesse révoltée, dispose à un premier degré de l'école, et pour les plus «récalcitrants», des juges des enfants.

Cette juridiction constitue en même temps un moyen de pression sur les parents par le chantage au retrait des enfants. Le juge des enfants dispose de pouvoirs étendus ; il procède à l'instruction des affaires qui lui sont confiées avec les pouvoirs d'un juge d'instruction. Il peut décider soit de renvoyer l'affaire devant le Tribunal des enfants qu'il préside, s'il s'agit d'une affaire grave. Dans ce cas l'affaire est jugée sans publicité. En plus du juge des enfants qui le préside, le tribunal pour enfants est composé de deux assesseurs. Le juge des enfants dans les affaires moins graves juge seul. Il peut seulement admonester le mineur, soit le retirer à ses parents, soit le placer dans un établissement de liberté surveillée.

S'il estime que «la santé, la sécurité, la moralité ou l'éducation» d'un mineur sont compromises, il peut confier le ou les enfants à un tiers ou les placer, ou demander que la famille et les enfants soient «suivis».

Enfin le juge des enfants peut seul décider d'une tutelle aux prestations familiales.

Saisies

PLUS DE SOUPLESSE

La promulgation récente d'un décret sur les biens saisissables va restreindre considérablement les possibilités et l'intérêt des saisies mobilières pour les créanciers. En effet, ce décret allonge la liste des biens **insaisissables à la plupart des appareils électro-ménagers nécessaires à la vie et à l'entretien des familles : réfrigérateur, cuisinière, vaisselle, machine à laver... Il ne restera guère plus que le téléviseur à saisir dans les familles populaires. Ceci devrait pratiquement amener les huissiers à renoncer aux saisies mobilières. Ce décret d'application est issu d'une loi votée en 1972, il aura donc fallu cinq ans pour que cette partie de la loi soit appliquée, il aura fallu également une augmentation des luttes contre les saisies. Une autre partie de cette loi de 1972 est toujours inappliquée, faute de décret d'application. C'est celle concernant les injonctions de payer, visant à interdire le recours aux tribunaux de commerce pour les faire avaliser, pratique qui se développe actuellement pour éviter le refus des juges d'instances.**

Même si ce décret est publié, les sociétés de crédit auront toujours le loisir de recourir à la saisie-arrêt sur salaire. En principe, la saisie sur salaire ne doit pas dépasser une certaine fraction du salaire. La loi est fréquemment détournée depuis quelques temps. On a pu voir ainsi plusieurs saisies de tout un salaire, non pas directement par l'intermédiaire du patron mais en saisissant le salaire sur le compte en banque, où il perd sa qualité de salaire. Une argutie qui de fait permet de dépasser la quotité saisissable, car le dépôt du salaire sur un compte en banque est pratiquement obligatoire. Le «prélèvement amiable» est une autre manière de dépasser la quotité saisissable du salaire, parfois elle se cumule avec une saisie-arrêt. Le créancier s'adresse directement au patron et lui demande de faire un prélèvement annuel sur le salaire, dans ce cas, le juge n'est même pas consulté. Si la saisie mobilière tombe en désuétude, les créanciers et les huissiers ne sont pas pour autant à court de moyens pour faire payer les travailleurs.